

Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	04	INFRASTRUCTURE	04	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	08
EDUCATION	05	SOCIAL	03	ADMINISTRATION	06
ECONOMIE	01	RURAL	08	GOVERNANCE PUBLIQUE	08

N° 2342

6 Juillet 2021

6 July 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	N°0089/SIC/DG/2021 DU 05 juillet 2021 Lire
Titre/objet	DECISION N°0089/SIC/DG/2021 DU 05 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°008/AONR/SIC/CIPM/2021 DU 30 MARS 2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) IMMEUBLE DE 150 LOGEMENTS+3000 M² DE BUREAUX ET COMMERCES + PARKINGS AU QUARTIER HIPPODROME À YAOUNDÉ (RÉSIDENCE LE MFOUNDI) EN VUE DE L'OBTENTION DE L'ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE CONSTRUCTEUR AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

2

Reference	ADDITIF N° 001/AD/2021/DG/AOIO/CSGAM/CEN Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 001/AD/2021/DG/AOIO/CSGAM/CEN/YDE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/CENAME/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ANTIPALUDIQUES A LA CENAME.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

3

Reference	N°010/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°010/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

4

Reference	N°0088/SIC/DG/2021 Lire
Titre/objet	DECISION N°0088/SIC/DG/2021 DU 05 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°007/AONR/SIC/CIPM/2021 DU 30 MARS 2021 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) IMMEUBLE DE 150 LOGEMENTS+3000 M² DE BUREAUX ET COMMERCES + PARKINGS AU QUARTIER HIPPODROME À YAOUNDÉ (RÉSIDENCE LE MFOUNDI)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

5

Reference	0013/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	DECISION N° 0013/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 01 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0002/AONR/CIPM/MINAS/2021 DU 14 AVRIL 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT OU CABINET DE CONSULTANTS EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE RELATIVE À LA MISE À JOUR DES DOCUMENTS TECHNIQUES DES ÉTUDES PRÉALABLES À LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DES AGES À NYOM II – YAOUNDÉ.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	ADDITIF N°01 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°01 DU 02 JUILLET 2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT R+1 DEVRANT ABRITER LES SERVICES DE LA MAIRIE (HOTEL DE VILLE), DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE; N° 006/AONO/C. MAKAK/SG/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT R+1 DEVRANT ABRITER LES SERVICES (HOTEL DE VILLE) DE LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE ;
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

7

Reference	COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°0026 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°0026 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS DE CONSULTATION N°011/AC/DC/CIPM/SIC/2021 DU 10 MAI 2021 POUR LA DEMANDE DE COTATION PORTANT GARDIENNAGE DE CERTAINS SITES DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

8

Reference	N°008/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°008/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

9

Reference	N°0110/D/MATG/DG/CM/2021 Lire
Titre/objet	DECISION N°0110/D/MATG/DG/CM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 /AONO/MATGENIE/CIPM/2021 DU 30 AVRIL 2021 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE DU PARC NATIONAL DE MATÉRIEL DE GÉNIE CIVIL (MATGENIE). BUDGET MATGENIE, EXERCICE 2021.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

10

Reference	N°0111/D/MATG/DG/CM/2021 Lire
Titre/objet	DECISION N°0111/D/MATG/DG/CM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE COMMANDE, SUIVANT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01 /AONO/MATGENIE/CIPM/2021 DU 30 AVRIL 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE, RELATIF À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTÈME BIOMÉTRIQUE DE PRÉSENCE ET DE CONTRÔLE D'ACCÈS AU SIÈGE, DANS LES AGENCES COMMERCIALES ET DANS LES BASES COMMERCIALES DU MATGENIE. BUDGET MATGENIE, EXERCICE 2021.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference	219/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/NS/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 219/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/NS/2021 DU 17/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 02013/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 06/05/2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE : FONGO TONGO-MENDJI-BAKÉBÉ, DANS LE RÉSEAU OUEST, PROGRAMME 2021, (76,50 KM). FINANCEMENT: BUDGET P MINTP – LIGNE FONDS ROUTIER ; EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

12	Reference	0014/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0014/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 02 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0003/AONO/CIPM/MINAS/2021 DU 02 FÉVRIER 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNÉES DU REGISTRE SOCIAL UNIFIÉ AU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

13	Reference	N°013/D/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/21 Lire
	Titre/objet	DECISION N°013/D/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/21 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DÉPOUILLEMENT DES OFFRES SUITE À LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2021 DU 17 MARS 2021 POUR L'INSTALLATION DE L'EAU ET DE L'ÉLECTRICITÉ À L'ANTENNE POLYVALENTE DE LA MIPROMALO À DIBOMBARI (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

14	Reference	ADDITIF N° 002/AD/2021/DG/AOIO/CSGAM/CEN/YDE Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 002/AD/2021/DG/AOIO/CSGAM/CEN/YDE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CEN/CIPM/2021 DU 02 JUIN 2021, RELATIF A LA COUVERTURE ET GARANTIE DES RISQUES PORTANT SUR LA MALADIE ET FRAIS FUNÉRAIRES POUR LE PERSONNEL ET FAMILLE (LOT UNIQUE) DE LA CENAME
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

15	Reference	ADDITIF N° 1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 1 A L'APPEL A CANDIDATURE N°0005/ARMP/ CCP-BTP/21 DU 27 MAI 2021 POUR LA CATÉGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET DES CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « ENERGIE »
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

16	Reference	00000033/21/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000033/21/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 01 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE LA DEMANDE DE COTATION N°00000022/DCO/MINEE/CIPM/DP184/RAF/2021 DU 25 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE POUR L'ALIMENTATION DU SYSTÈME DE GESTION CENTRALISÉE DU PROJET D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE 184 LOCALITÉS PAR SYSTÈME SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE À YAOUNDÉ ;FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEE, FONDS DE CONTREPARTIE, EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference [00000377/21/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO](#) [Lire](#)

Titre/objet

DÉCISION N° 00000377/21/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 01 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000023/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 25 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA LOCALITÉ D'EYENE (NKOL ELOUGA) DANS L'ARRONDISSEMENT DE SA'A, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

18

Reference [ADDITIF N° 1](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N° 1 A L'APPEL A CANDIDATURE N° 0003/ARMP/CCP-BTP/21 DU 27 MAI 2021 POUR LA CATÉGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET DES CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT »

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

19

Reference [084/N/MINADER/SG/DDA/PARF-CAFE/UAF/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE 084/N/MINADER/SG/DDA/PARF-CAFE/UAF/SPM PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINADER/PARF-CAFE/CIPM/2021. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINADER (EXERCICE 2021).

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

20

Reference [ADDITIF N° 1](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N° 1 A L'APPEL A CANDIDATURE N° 0006/ARMP/CCP-BTP/21 DU 27 MAI 2021 POUR LA CATÉGORISATION DES ENTREPRISES DE TRAVAUX RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « ENERGIE »

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

21

Reference [D1/22/128/CRP/MINFOPRA/SG/DAG](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°D1/22/128/CRP/MINFOPRA/SG/DAG PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

22

Reference [N°008/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUÉ N°008/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-MENGANG/SG/CIPM-C-MG/2021 DU 20 AVRIL 2021, POUR LES TRAVAUX DE CRÉATION DE VOIES D'ACCÈS DANS LA CITÉ MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MENGANG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference	COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°0027 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°0027 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°007/AONR/SIC/CIPM/2021 DU 30 MARS 2021 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) IMMEUBLE DE 150 LOGEMENTS+3000 M² DE BUREAUX ET COMMERCES + PARKINGS AU QUARTIER HIPPODROME À YAOUNDÉ (RÉSIDENTE LE MFOUNDI).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

24

Reference	248 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/NS/2021 Lire
Titre/objet	DECISION N° 248 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/NS/2021 DU 28/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 2043/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 10/05/2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN EN URGENGE SUR LA NATIONALE N°3, SECTION DE ROUTE YAOUNDÉ-PONT DE NDOUPÉ (105 KM) DANS LA RÉGION DU CENTRE, PROGRAMME 2021. FINANCEMENT: BUDGET MINTP – LIGNE FONDS ROUTIER ; EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

25

Reference	N°0112/C/MATG/DG/CM/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°0112/C/MATG/DG/CM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01 /AONO/MATGENIE/CIPM/2021 DU 30 AVRIL 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTÈME BIOMÉTRIQUE DE PRÉSENCE ET DE CONTRÔLE D'ACCÈS AU SIÈGE, DANS LES AGENCES COMMERCIALES ET DANS LES BASES COMMERCIALES DU MATGENIE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

26

Reference	0012/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	DECISION N° 0012/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 30 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ APRÈS CONSULTATION DIRECTE N°002/CD/MINAS/2021 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°002308/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE8 DU 31 MAI 2021 POUR LE PROJET D'INFORMATISATION DE LA CARTE NATIONALE D'INVALIDITÉ.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

27

Reference	N°0087/SIC/DG/2021 Lire
Titre/objet	DECISION N°0087/SIC/DG/2021 DU 05 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS DE CONSULTATION N°011/AC/DC/CIPM/SIC/2021 DU 10 MAI 2021 POUR LA DEMANDE DE COTATION PORTANT GARDIENNAGE DE CERTAINS SITES DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

28

Reference	00000376/21/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire
Titre/objet	DÉCISION N° 00000376/21/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 01 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE LA DEMANDE DE COTATION N°00000022/DCO/MINEE/CIPM/DP184/RAF/2021 DU 25 MAI 2021 À L'ENTREPRISE AKEVA SARL POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE POUR L'ALIMENTATION DU SYSTÈME DE GESTION CENTRALISÉE DU PROJET D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE 184 LOCALITÉS PAR SYSTÈME SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE À YAOUNDÉ ;FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEE, FONDS DE CONTREPARTIE, EXERCICE 2021.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

29

Reference	COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°0026 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°0026 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS DE CONSULTATION N°011/AC/DC/CIPM/SIC/2021 DU 10 MAI 2021 POUR LA DEMANDE DE COTATION PORTANT GARDIENNAGE DE CERTAINS SITES DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

30

Reference	N°D470/D/HGOPY/DG/DGA/DAF Lire
Titre/objet	DECISION N°D470/D/HGOPY/DG/DGA/DAF PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°003/LC/HGOPY/CIPM/2020 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX AU SERVICE DE RADIOLOGIE ET IMAGERIE MÉDICALE DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ (HGOPY), ATTRIBUÉE À LA SOCIÉTÉ DES SYSTÈMES MÉDICAUX (SSM), B.P. 11624, YAOUNDÉ, TÉL : 222 218 425.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

31

Reference	0014/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0014/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 01 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0002/AONR/CIPM/MINAS/2021 DU 14 AVRIL 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT OU CABINET DE CONSULTANTS EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE RELATIVE À LA MISE À JOUR DES DOCUMENTS TECHNIQUES DES ÉTUDES PRÉALABLES À LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DES AGES À NYOM II – YAOUNDÉ.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

32

Reference	N°009/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°009/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°011/AONO/C-MENGANG/SG/CIPM- CM/2021 DU 22 AVRIL 2021, POUR LES TRAVAUX DE TRANSFORMATION DES HANGARS DE KOUNDOU EN BOUTIQUES, ARRONDISSEMENT DE MENGANG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU RÉGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

33	Reference	COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°0028 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°0028 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°008/AONR/SIC/CIPM/2021 DU 30 MARS 2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) IMMEUBLE DE 150 LOGEMENTS+3000 M² DE BUREAUX ET COMMERCES + PARKINGS AU QUARTIER HIPPODROME À YAOUNDÉ (RÉSIDENCE LE MFOUNDI) EN VUE DE L'OBTENTION DE L'ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE CONSTRUCTEUR AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

34	Reference	000434/2021/ADD/MINEPAT Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°000434/2021/ADD/MINEPAT DU 29 JUIN 2021RELATIF A L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°000451/2021/AAMI/MINEPAT DU 03 MAI 2021 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES, ENTREPRISES OU GROUPEMENTS EN VUE DE LA REALISATION DE L'EVALUATION A MI-PARCOURS DES EFFETS/IMPACTS SOCIOECONOMIQUES DU PROJET HYDROELECTRIQUE DE LOM PANGAR
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

35	Reference	ADDITIF N° 1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 1 A L'APPEL A CANDIDATURE N° 0004/ARMP/CCP-BTP/21 DU 27 MAI 2021 POUR LA CATÉGORISATION DES ENTREPRISES DE TRAVAUX RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT »
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

36	Reference	001493/D/MINFOPRA Lire
	Titre/objet	DECISION N °001493/D/MINFOPRA DU 1ER JUILLET 2021PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° S2/43/007/AONO/MINFOPRA/CIPM/2021 DU 11 MAI 2021 POUR L'ÉQUIPEMENT ET LA MISE EN EXPLOITATION DE LA CANTINE DU MINFOPRA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

37	Reference	004/AONR /MAGZI SA/DG/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 004/AONR /MAGZI SA/DG/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE KOUME-BONIS (PHASE 2)FINANCEMENT : BUDGET DE LA MAGZI.SA : EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	26-07-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

38

Reference	952 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/NS/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 952 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/NS/2021 DU 17/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 02013/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 06/05/2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE : FONGO TONGO-MENDJI-BAKÉBÉ, DANS LE RÉSEAU OUEST, PROGRAMME 2021, (76,50 KM).FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER ; EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

39

Reference	.006/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN° 006/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 DU 05 JUILLET 2021POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE ET D'UN PLAN MARKETING DE LA MAGZI POUR LA PERIODE 2022-2026 (PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	27-07-2021

40

Reference	0015/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0015/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 02 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0003/AONO/CIPM/MINAS/2021 DU 02 FÉVRIER 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNÉES DU REGISTRE SOCIAL UNIFIÉ AU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

41

Reference	00000034/21/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000034/21/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 01 JUILLET 2021PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000023/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 25 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA LOCALITÉ D'EYENE (NKOL ELOUGA) DANS L'ARRONDISSEMENT DE SA'A, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

42

Reference	0000 Lire
Titre/objet	SITUATION DES CONTRATS ATTRIBUES DANS LE CADRE DU FONDS SPECIAL DE SOLIDARITE NATIONALE POUR LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS ET SES REPERCUSSIONS ECONOMIQUESNB : LES INFORMATIONS NE CONCERNENT QUE LES DOSSIERS EN COURS, NON PAYES ET ELIGIBLES DANS LE CAS COVID-19 POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

43

Reference	04/AONO/ARSEL/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04 /AONO/ARSEL/CIPM/2021 DU 06 /07/ 2021 POUR L'AUDIT REGULATORIE DES CREANCES IRRECOUVRABLES DES OPERATEURS DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE ET DES DETTES CROISEES ENTRE L'ETAT ET LES OPERATEURS ET ENTRE LES OPERATEURS ENTRE EUX FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL, EXERCICE 2021.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	02-08-2021

44

Reference	0013/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0013/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 30 JUIN 2021PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DIRECTE N°002/CD/MINAS/2021 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 002308/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE8 DU 31 MAI 2021 POUR LE PROJET D'INFORMATISATION DE LA CARTE NATIONALE D'INVALIDITÉ.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

45

Reference	N°010/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°010/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°013/AONO/C-MENGANG/SG/CIPM- MG/2021 DU 03 MAI 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE AVEC POMPE SOLAIRE À MEBOLASSI, DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU RÉGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

46

Reference	007/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 007/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 DU 05 JUILLET 2021 POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE NOMAYOS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	27-07-2021

47

Reference	002/DC/C-BAH/SG/ST/CIPMCB-AG/2021 Lire
Titre/objet	POUR FOURNITURE PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMA DES ECOLES
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	19-07-2021

48

Reference	N°0113/C/MATG/DG/CM/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°0113/C/MATG/DG/CM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 03 /AONO/MATGENIE/CIPM/2021 DU 30 AVRIL 2021RELATIF À LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE POUR LA FLOTTE AUTOMOBILE DU PARC NATIONAL DE MATÉRIEL DE GÉNIE CIVIL (MATGENIE).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

49

Reference [N°130/DP/J09/SAEF](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION PREFECTORALE N°130/DP/J09/SAEF PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

50

Reference [10/AONO/PU/RS/D?VNT/CKO/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°10/AONO/PU/RS/D?VNT/CKO/CIPM112021 DU 29 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AIRE D'ABATTAGE A KYE? OSSI DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM , REGION DU SUD, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL, PROGRAMME ANNUEL 2021

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 13-07-2021

51

Reference [00000569/ASMI/MINFI/CTR/UGAM DU 05 JUIL 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000569/ASMI/MINFI/CTR/UGAM DU 05 JUIL 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DU CONTRAT-PLAN ETAT/CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA) ET DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DU CENEEMA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 28-07-2021

52

Reference [006/DC/MINEDUB/CIPM/2021 DU 02/07/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°006/DC/MINEDUB/CIPM/2021 DU 02/07/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DE GARDIENNAGE AU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE.FINANCEMENT: BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINEDUB, EXERCICE 2021

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 02-08-2021

53

Reference [002/DC/C-DJ/SG/CIPM/2021 DU 01/07/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION OBJET: CONSULTATION N° 002/DC/C-DJ/SG/CIPM/2021 DU 01/07/2021 RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MINIMA), COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.« EN PROCEDURE D'URGENCE »

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 28-07-2021

54

Reference [04/DC/PU/DVNT/CKO/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°04/AC/PU/DVNT/CKO/CIPM/ 2021 DU 29 JUIN 2021 POUR LES FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE, PROGRAMME ANNUEL 2021

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 13-07-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

55	Reference	015 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°015 DECLARANT INFRUCTUEUX LA DEMANDE DE PROPOSITION N°002/DP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 25 MARS 2021 POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE MENER L'AUDIT DES CADRES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRE DES SECTEURS IMPACTES PAR LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU CAMEROUN DANS LE PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

56	Reference	N°008/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°008/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

57	Reference	01/DC/CDHC/CIPM/2021 du 21 juin 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC/CDHC/CIPM/2021 DU 21 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES INVERSEURS POUR DEUX GROUPES ÉLECTROGÈNES AU SIÈGE DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	21-07-2021

58	Reference	N°014/C/J09/SAEF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°014/C/J09/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/P-AKGA/CDPM-NM/2021 DU 16 JUIN 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE, SUIVANT ACCORD N°002395/L/PR/MINMAP/SG/ DGM/DMBEC/CE3/EMM DU 07 JUIN 2021.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

59	Reference	06/AONO/ARSEL/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/ARSEL/CIPM/2021 DU 06 /07/ 2021POUR LE CONTROLE ET SUIVI DES ACTIVITES NON REGULEES DANS LE SECTEUR DE L'ELECTRICITE. FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL, EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	04-08-2021

60	Reference	06/AONO/C-OLANGUINA/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C-OLANGUINA/CIPM/2021 DU 06 JUILLET 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) BOUTIQUES (LOT 1)ET D'UN (01) HANGAR DE MARCHÉ (LOT 2) A OLANGUINA DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE : (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINCOMMERCE - EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-08-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

61	Reference	00000033/21/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000033/21/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 01 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE LA DEMANDE DE COTATION N°00000022/DCO/MINEE/CIPM/DP184/RAF/2021 DU 25 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE POUR L'ALIMENTATION DU SYSTÈME DE GESTION CENTRALISÉE DU PROJET D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE 184 LOCALITÉS PAR SYSTÈME SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE À YAOUNDÉ ;FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEE, FONDS DE CONTREPARTIE, EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

62	Reference	008/AONO/HGY/CIPM/21 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/HGY/CIPM/21 DU 25 JUIN 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE.POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS MEDICAUX, CONSOMMABLES ET REACTIFS AU SERVICE DE LABORATOIRE CENTRAL A L'HOPITAL GENERAL DE YAOUNDEFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉEXERCICE 2021 – LIGNE : 61 03 20 ET 22 28 00.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	31-07-2021

63	Reference	COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°0028 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°0028 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°008/AONR/SIC/CIPM/2021 DU 30 MARS 2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) IMMEUBLE DE 150 LOGEMENTS+3000 M² DE BUREAUX ET COMMERCES + PARKINGS AU QUARTIER HIPPODROME À YAOUNDÉ (RÉSIDENCE LE MFOUNDI) EN VUE DE L'OBTENTION DE L'ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE CONSTRUCTEUR AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

64	Reference	05/AONO/ARSEL/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/ARSEL/CIPM/2021 DU 06 /07/ 2021POUR L'ETUDE SUR L'ETAT DU MARCHÉ DE L'ELECTRICITE FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL, EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	03-08-2021

65	Reference	005/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN° 005/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 DU 05 JUILLET 2021POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR L'ELABORATION D'UN SYSTEME DE GESTION INTEGRE POUR LA MAGZI SA (PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	27-07-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

66	Reference	003/AONO/MINEDUB/CIPM/2021 DU 30 JUIN 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINEDUB/CIPM/2021 DU 30 JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU INFORMATIQUE AUX REGIONS DU CENTRE, DU SUD, DU LITTORAL ET DE L'OUEST. N.B. : POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS AU MINMAP AUX NUMÉROS SUIVANTS : 6 73 20 57 25/699 37 07 48 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	28-07-2021

67	Reference	COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°0027 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°0027 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°007/AONR/SIC/CIPM/2021 DU 30 MARS 2021 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) IMMEUBLE DE 150 LOGEMENTS+3000 M² DE BUREAUX ET COMMERCES + PARKINGS AU QUARTIER HIPPODROME À YAOUNDÉ (RÉSIDENTE LE MFOUNDI).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

68	Reference	ADDITIF N° 1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 1 A L'APPEL A CANDIDATURE N° 0002/ARMP/CCP-BTP/21 DU 27 MAI 2021 POUR LA CATÉGORISATION DES ENTREPRISES DE TRAVAUX RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « BÂTIMENT ET AMÉNAGEMENT URBAIN »
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

69	Reference	ADDITIF N° 1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1 A L'APPEL A CANDIDATURE N° 0001/ARMP/CCP-BTP/21 DU 27 MAI 2021 POUR LA CATÉGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET DES CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « BÂTIMENT ET AMÉNAGEMENT URBAIN »
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

70	Reference	00000034/21/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000034/21/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 01 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000023/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 25 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ADDITION D'EAU POTABLE DE LA LOCALITÉ D'EYENE (NKOL ELOUGA) DANS L'ARRONDISSEMENT DE SA'A, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

71	Reference	01/AONO/CDHC/CIPM/2021 DU 21 JUIN 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/CDHC/CIPM/2021 DU 21 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LES SERVICES CENTRAUX DE LA CDHC. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2021 DE LA CDHC.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	21-07-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

72

Reference	005/AONO/MAGZI SA/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MAGZI SA/CIPM/2021 DU 05 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE KOUME-BONIS (PHASE 2)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	26-07-2021

73

Reference	N°013/ ASMI/SIC/2020 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°013/ ASMI/SIC/2020 DU 02 JUILLET 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSEIL FISCAL A LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC)AU TITRE DES EXERCICES 2021 A 2022 FINANCEMENT : BUDGET SIC EXERCICE 2021 A 2022
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	20-07-2021

74

Reference	1015 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/NS/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1015 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/NS/2021 DU 28/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°2043/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 10/05/2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN EN URGENCE SUR LA NATIONALE N°3, SECTION DE ROUTE YAOUNDÉ-PONT DE NDOUPÉ (105 KM) DANS LA RÉGION DU CENTRE, PROGRAMME 2021.FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER ; EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

75

Reference	00062 /CRTV/DG/DAF/DMA/SM/TJT Lire
Titre/objet	PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°_004_/DC/ CRTV/CIPM/2021 DU _07 JUIN 2021_POUR L'ACQUISITION DE LICENCES ET MISE A JOUR D'ANTIVIRUS A LA CRTV/EXERCICE 2021
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

DECISION N°0089/SIC/DG/2021 DU 05 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°008/AONR/SIC/CIPM/2021 DU 30 MARS 2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) IMMEUBLE DE 150 LOGEMENTS+3000 M² DE BUREAUX ET COMMERCE + PARKINGS AU QUARTIER HIPPODROME À YAOUNDÉ (RÉSIDENCE LE MFOUNDI) EN VUE DE L'OBTENTION DE L'ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE CONSTRUCTEUR AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

Vu la Constitution ;

Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée

Générale du 10 Août 2001 ;

Vu la Résolution n°06/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°07/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant nomination du Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°029/CA/SIC/2018 du 31 juillet 2018, Modifiant et Complétant le Régime Général des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint n°008/AONR/SIC/CIPM/2021 du 30 Mars 2021 pour le contrôle technique des travaux de construction d'un (01) immeuble de 150 logements+3000 M² de bureaux et commerces + parkings au quartier hippodrome à Yaoundé (Résidence le Mfoundi) en vue de l'obtention de l'assurance de responsabilité décennale constructeur au profit de la Société Immobilière du Cameroun.

Vu l'Avis conforme N°066/L/PCA/2021 du 28 juin 2021 sur la proposition d'attribution du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint n°008/AONR/SIC/CIPM/2021 du 30 Mars 2021 pour le contrôle technique des travaux de construction d'un (01) immeuble de 150 logements+3000 M² de bureaux et commerces + parkings au quartier hippodrome à Yaoundé (Résidence le Mfoundi) en vue de l'obtention de l'assurance de responsabilité décennale constructeur au profit de la Société Immobilière du Cameroun.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous indiquée est attributaire de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint n°008/AONR/SIC/CIPM/2021 du 30 Mars 2021 pour le contrôle technique des travaux de construction d'un (01) immeuble de 150 logements+3000 M² de bureaux et commerces + parkings au quartier hippodrome à Yaoundé (Résidence le Mfoundi) en vue de l'obtention de l'assurance de responsabilité décennale constructeur au profit de la Société Immobilière du Cameroun, selon l'allotissement suivant :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
Lot unique	Contrôle technique des travaux de construction d'un (01) immeuble de 150 logements+3000 M ² de bureaux et commerce+parkings au quartier hippodrome à Yaoundé (Résidence le Mfoundi), en vue de l'obtention de l'assurance de responsabilité décennale constructeur au profit de la Société Immobilière du Cameroun.	APAVE CAMEROUN BP : 438 Douala	140 649 413	Vingt-cinq (25) mois

Article 2 : Le responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement du marché.

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**ADDITIF N° 001/AD/2021/DG/AOIO/CSGAM/CEN/YDE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
OUVERT N° 001/AOIO/CENAME/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR
LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ANTIPALUDIQUES A LA CENAME.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... AVIS D'APPEL D'OFFRES (16) ET LE RPAO (8.6) : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis. INVITATION FOR TENDER'S NOTICE (16) AND THE RPAO (8.6): VALIDITY OF BIDS Bidders shall be bound by their bids for a period of one hundred and twenty (120) days with effect from the date of bids opening. AVIS D'APPEL D'OFFRES (14.1) ET LE RPAO (14.1) : Critères éliminatoires Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon de marchés publics au cours des trois (03) dernières années, et de la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP. INVITATION FOR TENDER'S NOTICE (14.1) AND THE RPAO (14.1): Eliminary criteria Proof of successful execution of public contract for the last three (03) years, and not appear on the list of failing companies established by MINMAP. CCAP (Article 7) : TEXTES GENERAUX APPLICABLES 14) La Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ; 15) La Circulaire n° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics. CCAP (Article 18.2) : PAIEMENT Il est précisé que seuls les Marchés dûment enregistrés auprès des services de l'Administration Fiscale par le Cocontractant feront l'objet de paiement par l'Agence Comptable auprès de la CENAME.

1	Autres
	Lire plutot AVIS D'APPEL D'OFFRES (16) ET LE RPAO (8.6) : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis. INVITATION FOR TENDER'S NOTICE (16) AND THE RPAO (8.6): VALIDITY OF BIDS Bidders shall be bound by their bids for a period of ninety (90) days with effect from the date of bids opening. AVIS D'APPEL D'OFFRES (14.1) ET LE RPAO (14.1) : Critères éliminatoires (est supprimé) INVITATION FOR TENDER'S NOTICE (14.1) AND THE RPAO (14.1): Eliminary criteria (cancelled) Article 7 : TEXTES GENERAUX APPLICABLES 14) (est supprimé) 15) (est supprimé) CCAP (Article 18.2) : PAIEMENT Il est précisé que seuls les Marchés dûment enregistrés auprès des services de l'Administration Fiscale par le Cocontractant et ayant obtenu un visa préalable du MINMAP, feront l'objet de paiement par l'Agence Comptable auprès de la CENAME. Le reste sans changement. /-

YAOUNDE le 25 Juin 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

VANDI DELI

COMMUNE DE MENGANG

DÉCISION N°010/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret **N° 2018/366 du 20 Juin 2018** portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret **N°2012/074 du 08 Mars 2012** portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics;
- Vu le Décret **N°2012/075 du 08 Mars 2012** portant organisation du Ministère des Marchés Publics;
- Vu le Décret **N°2012/076 du 08 Mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du Décret **N° 2001/048 du 23 Février 2001** portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;
- Vu le Décret **N°95/082 du 24 Avril 1995** portant création de la Commune de Mengang ;
- Vu l'Arrêté **N°000214/A/MINDDEVEL DU 05 MARS 2020** constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre;
- Vu la Circulaire **N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics** ;
- Considérant le Dossier d'Appel d'Offre National Ouvert **N°013/AONO/C-MENGANG/SG/CIPM- MG/2021 du 03 Mai 2021**
- Vu la lettre de proposition rapport d'attribution **N°013/LP/CIPM- 2021** du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MENGANG, **du 19 JUIN 2021**;

DECIDE

Article1^{er} : les travaux de construction d'une adduction d'eau potable avec pompe solaire à Mebolassi, dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou Région du Centre. , Sont attribués à l'entreprise ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	Dossier D'Appel d'Offre National Ouvert N°004	Nom et Adresse	Montant Final de la Lettre-Commande TTC en FCFA	Observations
Unique	N°013/AONO/C-MENGANG/SG/CIPM- MG/2021 du 03 Mai 2021	Société : CAMTRACO SARL	25 287 500	RETENUE

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MENGANG le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

DECISION N°0088/SIC/DG/2021 DU 05 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°007/AONR/SIC/CIPM/2021 DU 30 MARS 2021 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) IMMEUBLE DE 150 LOGEMENTS+3000 M² DE BUREAUX ET COMMERCE + PARKINGS AU QUARTIER HIPPODROME À YAOUNDÉ (RÉSIDENTE LE MFOUNDI)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

Vu la Constitution ;

Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée

Générale du 10 Août 2001 ;

Vu la Résolution n°06/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°07/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant nomination du Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°029/CA/SIC/2018 du 31 juillet 2018, Modifiant et Complétant le Régime Général des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint n°007/AONR/SIC/CIPM/2021 du 30 Mars 2021 pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'un (01) immeuble de 150 logements+3000 M² de bureaux et commerces+parkings au quartier hippodrome à Yaoundé (Résidence le Mfoundi).

Vu l'Avis conforme N°067/L/PCA/2021 du 28 juin 2021 sur la proposition d'attribution du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint n°007/AONR/SIC/CIPM/2021 du 30 Mars 2021 pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'un (01) immeuble de 150 logements+3000 M² de bureaux et commerces+parkings au quartier hippodrome à Yaoundé (Résidence le Mfoundi).

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous indiquée est attributaire de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint n°007/AONR/SIC/CIPM/2021 du 30 Mars 2021 pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'un (01) immeuble de 150 logements+3000 M² de bureaux et commerces+ parkings au quartier hippodrome à Yaoundé (Résidence le Mfoundi), selon l'allotissement suivant :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
-------	------------------------	-----------	--------------------------	-------

Lot unique	Contrôle et surveillance des travaux de construction d'un (01) immeuble de 150 logements+3000 M ² de bureaux et commerce+parkings au quartier hippodrome à Yaoundé (Résidence le Mfoundi),	GROUPEMENT INTEGC/BUBAN NGU DESCO BP : 11 088 Yaoundé	458 605 688	Vingt-cinq (25) mois
-------------------	---	--	-------------	----------------------

Article 2 : Le responsable dudit Groupement d'entreprises ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la S à Yaoundé, pour l'établissement du marché.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

DECISION N° 0013/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 01 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0002/AONR/CIPM/MINAS/2021 DU 14 AVRIL 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT OU CABINET DE CONSULTANTS EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE RELATIVE À LA MISE À JOUR DES DOCUMENTS TECHNIQUES DES ÉTUDES PRÉALABLES À LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DES AGES À NYOM II – YAOUNDÉ.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Affaires Sociales, Maître d'Ouvrage,
Vu la Constitution ;
Vu la Loi N° 2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques;
Vu la Loi N° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
Vu le Décret n° 2003/651/PM du 16 Avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicable aux Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2017/383 du 18 juillet 2017 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la Circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
Vu l'Appel d'Offres National Restreint N° 0002/AONR/CIPM/MINAS/2021 du 14 avril 2021 pour le recrutement d'un consultant ou cabinet de consultants en vue de la réalisation de l'étude relative à la mise à jour des documents techniques des études préalables à la construction de la Maison des Ages à Nyom II – Yaoundé ;
Vu la lettre N° 0061/L/MINMAP/CIPM-MINAS/2021 du 29 juin 2021 portant proposition d'attribution de la Lettre-Commande sus évoquée ;
Vu les offres des soumissionnaires ;
Considérant l'Appel d'Offres National Restreint susmentionné,

DECIDE,

Article 1^{er} : Est attribuée, au Cabinet **MULTIPOLAIRE SARL**, la Lettre-Commande subséquente à l'Appel d'Offres susvisé, à hauteur de F CFA **30 000 000** (trente millions) TTC et pour un délai d'exécution de **03** (trois) mois.

Article 2 : Le mandataire dudit Cabinet est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics pour les modalités d'établissement et de souscription de la Lettre-Commande.

Article 3 : Les soumissionnaires ayant postulé pour ledit Appel d'Offres et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINAS. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Article 4 : La présente décision qui tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 1 Juillet 2021

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

COMMUNE DE MAKAK

ADDITIF N°01 DU 02 JUILLET 2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT R+1 DEVRANT ABRITER LES SERVICES DE LA MAIRIE (HOTEL DE VILLE), DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE; N° 006/AONO/C. MAKAK/SG/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT R+1 DEVRANT ABRITER LES SERVICES (HOTEL DE VILLE) DE LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE ;

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... AONO N°006 1. 11. Remise des offres Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Commune de Makak au plus tard le 08 JUILLET 2021 à 12 heures, et déposée contre récépissé. 1. 12. Recevabilité des offres Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. l'absence notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours L'ouverture des offres aura lieu le 08 JUILLET 2021 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Makak, à la salle de réunion de la Mairie de Makak, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. AONO N°007 11. Remise des offres L'offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, et une version électronique desdites offres, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées au service des Marchés de la Commune de MAKAK (au plus tard, le 08 JUILLET 2021 à 12 heures précises, heure locale, 12. Ouverture des plis L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 08 JUILLET 2021 à 13 heures précises, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de MAKAK, Service des Marchés.

1 Autres

Lire plutot

AONO N°006

1. 11. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **huit (08) exemplaires** dont un (01) original et **sept (07) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la **Commune de Makak** au plus tard le **22 JUILLET 2021 à 12 heures**, et déposée contre récépissé.

1. 12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. l'absence notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

L'ouverture des offres aura lieu le **22 JUILLET 2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Makak, à la salle de réunion de la Mairie de Makak, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

AONO N°007

11. Remise des offres

L' offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, et une version électronique desdites offres, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées au service des Marchés de la Commune de MAKAK (au plus tard, le **22 JUILLET 2021** à 12 heures précises, heure locale,

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **22 JUILLET 2021** à 13 heures précises, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de MAKAK, Service des Marchés.

LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE...

MAKAK le 2 Juillet 2021

Le MAIRE

MBOGOL III Jean jacque

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°0026 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS DE CONSULTATION N°011/AC/DC/CIPM/SIC/2021 DU 10 MAI 2021 POUR LA DEMANDE DE COTATION PORTANT GARDIENNAGE DE CERTAINS SITES DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

L'Entreprise ci-dessous indiquée a été retenue dans le cadre de la consultation sus référencée :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
Lot n°1	Gardiennage du Siège de la SIC, de l'ex-résidence du Directeur Général à Hippodrome, la Résidence du Président du Conseil d'Administration sise au Quartier Général, la Résidence du Directeur Général Adjoint, la Résidence le DJOUNGOLO, la Villa n°9 sise à Hippodrome et la Résidence ETETAK à la Cité-Verte à Yaoundé. Exercice 2021 ;	DRAGON SECURITY BP :5132 DOUALA	14 566 387	Sept (07) mois
Lot n°2	Gardiennage du Siège de la Délégation Régionale de Douala (Bonapriso), et des Bureaux des secteurs et Antennes de Douala (Bonamoussadi, Maképè, Kotto, Palmiers) Edéa, Buéa. Exercice 2021.	DRAGON SECURITY BP :5132 DOUALA	13 414 432	Sept (07) mois

Le responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement des lettres commandes.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer à la Cellule des Marchés de la SIC retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, hormis l'exemplaire de l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

COMMUNE DE MENGANG

DÉCISION N°008/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret **N° 2018/366 du 20 Juin 2018** portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret **N°2012/074 du 08 Mars 2012** portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics;
- Vu le Décret **N°2012/075 du 08 Mars 2012** portant organisation du Ministère des Marchés Publics;
- Vu le Décret **N°2012/076 du 08 Mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du Décret **N° 2001/048 du 23 Février 2001** portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;
- Vu le Décret **N°95/082 du 24 Avril 1995** portant création de la Commune de Mengang ;
- Vu l'Arrêté **N°000214/A/MINDDEVEL DU 05 MARS 2020** constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre;
- Vu la Circulaire **N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics** ;
- Considérant le Dossier d'Appel d'Offre National Ouvert **N°011/AONO/C-MENGANG/SG/CIPM- CM/2021 du 22 Avril 2021**
- Vu la lettre de proposition rapport d'attribution **N°011/LP/CIPM- 2021** du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MENGANG, **du 18 JUIN 2021**;

DECIDE

Article 1^{er}: les travaux de transformation des hangars de Koundou en boutiques, Arrondissement de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou Région du Centre, Sont attribués à l'entreprise ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	Dossier D'Appel d'Offre National Ouvert N°004	Nom et Adresse	Montant Final de la Lettre-Commande TTC en FCFA	Observations
Unique	N°011/AONO/C-MENGANG/SG/CIPM- CM/2021 du 22 Avril 2021	Société : Ets LA PROVIDENCE	5 850 982	RETENUE

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MENGANG le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

PARC NATIONAL DE MATÉRIEL DE GÉNIE CIVIL

DECISION N°0110/D/MATG/DG/CM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 /AONO/MATGENIE/CIPM/2021 DU 30 AVRIL 2021 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE DU PARC NATIONAL DE MATÉRIEL DE GÉNIE CIVIL (MATGENIE). BUDGET MATGENIE, EXERCICE 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du MATGENIE,

Vu la constitution de la République du Cameroun;

Vu les dispositions des Actes Uniformes OHADA ;

Vu la loi n°73/7 du 07 décembre 1973 relative aux droits du trésor pour la sauvegarde de la fortune publique ;

Vu la loi n°74/18 du 05 décembre 1974 relative au contrôle des ordonnateurs, gestionnaires et gérants des crédits publics et des entreprises de l'Etat, modifiée par la loi n°76/4 du 08 juillet 1976 ;

Vu la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu le Décret n°2019/201 du 23 avril 2019 portant réorganisation du Parc National de Matériel de Génie Civil ;

Vu le Décret n°2019/202 du 23 avril 2019 portant approbation des statuts du Parc National de Matériel de Génie Civil ;

Vu la Résolution n°009/2017/MAT du 14 juin 2017 portant nomination du Président du Conseil d'Administration du Parc National de Matériel de Génie Civil ;

Vu la Résolution n°008/2017/MAT du 14 juin 2017 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint du Parc National de Matériel de Génie Civil ;

Vu la Résolution n°009/MATG/CA/PCA/DG/2019 du 26 novembre 2019 fixant les règles applicables aux Marchés du Parc National de Matériel de Génie Civil ;

Vu la Résolution n°010/MATG/CA/PCA/DG/2019 du 26 novembre 2019 portant nomination des membres de la Commission Interne de Passation des Marchés au Parc National de Matériel de Génie ;

Vu l'avis favorable de la Commission de passation des Marchés auprès du MATGENIE ;

Vu les Offres du soumissionnaire ;

Vu les nécessités de service ;

D E C I D E :

Article 1er : Le soumissionnaire ci-après est attributaire de la lettre commande, objet de l'appel d'offres national ouvert N° 03 /AONO/MATGENIE/CIPM/2021 du 30 Avril 2021 pour la souscription des polices d'assurance de la flotte automobile du Parc National de Matériel de Génie Civil (MATGENIE)

N°	Libellé	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montants corrigés en FCFA TTC
01	Souscription des polices d'assurance pour la flotte automobile du Parc National de Matériel de Génie Civil (MATGENIE)	CHANAS ASSURANCES S.A BP.109, Douala Tél. 679 80 39 83 Fax: 233 42 99 60	12 Mois YAOUNDE le 6 Juillet 2021 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ABOGO NTANG Désiré	25 909 847

Article 2 : Le Directeur Général, mandataire de cette entreprise est invité à se présenter à la Direction Générale du MATGENIE, Cellule des Marchés (porte 221), pour l'établissement des contrats correspondants.

PARC NATIONAL DE MATÉRIEL DE GÉNIE CIVIL

DECISION N°0111/D/MATG/DG/CM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE COMMANDE, SUIVANT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01 /AONO/MATGENIE/CIPM/2021 DU 30 AVRIL 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE, RELATIF À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTÈME BIOMÉTRIQUE DE PRÉSENCE ET DE CONTRÔLE D'ACCÈS AU SIÈGE, DANS LES AGENCES COMMERCIALES ET DANS LES BASES COMMERCIALES DU MATGENIE. BUDGET MATGENIE, EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du MATGENIE,

Vu la constitution de la République du Cameroun;

Vu les dispositions des Actes Uniformes OHADA ;

Vu la loi n°73/7 du 07 décembre 1973 relative aux droits du trésor pour la sauvegarde de la fortune publique ;

Vu la loi n°74/18 du 05 décembre 1974 relative au contrôle des ordonnateurs, gestionnaires et gérants des crédits publics et des entreprises de l'Etat, modifiée par la loi n°76/4 du 08 juillet 1976 ;

Vu la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu le Décret n°2019/201 du 23 avril 2019 portant réorganisation du Parc National de Matériel de Génie Civil ;

Vu le Décret n°2019/202 du 23 avril 2019 portant approbation des statuts du Parc National de Matériel de Génie Civil ;

Vu la Résolution n°009/2017/MAT du 14 juin 2017 portant nomination du Président du Conseil d'Administration du Parc National de Matériel de Génie Civil ;

Vu la Résolution n°008/2017/MAT du 14 juin 2017 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint du Parc National de Matériel de Génie Civil ;

Vu la Résolution n°009/MATG/CA/PCA/DG/2019 du 26 novembre 2019 fixant les règles applicables aux Marchés du Parc National de Matériel de Génie Civil ;

Vu la Résolution n°010/MATG/CA/PCA/DG/2019 du 26 novembre 2019 portant nomination des membres de la Commission Interne de Passation des Marchés au Parc National de Matériel de Génie ;

Vu l'avis favorable de la Commission de passation des Marchés auprès du MATGENIE ;

Vu les Offres du soumissionnaire ;

Vu les nécessités de service ;

D E C I D E :



Article 1^{er} : Le soumissionnaire ci-après est attributaire de la lettre commande, objet de l'appel d'offres national ouvert N° 01 /AONO/MATGENIE/CIPM/2021 du 30 Avril 2021 en procédure d'urgence:

N°	Libellé	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montants corrigés en FCFA TTC
01	Fourniture, l'installation, et la mise en service d'un système biométrique de présence et de contrôle d'accès	SMART SECURITY SOLUTIONS BP 30388 Yaoundé	60 Jours	30 822 548

Article 2 : Le Directeur Général, mandataire de cette société est invité à se présenter à la Direction Générale, Cellule des Marchés pour l'établissement du contrat correspondant.

YAOUNDE le 6 Juillet 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

ABOGO NTANG Désiré

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 219/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/NS/2021 DU 17/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 02013/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 06/05/2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE : FONGO TONGO-MENDJI-BAKÉBÉ, DANS LE RÉSEAU OUEST, PROGRAMME 2021, (76,50 KM). FINANCEMENT: BUDGET P MINTP – LIGNE FONDS ROUTIER ; EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°

2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu l'Autorisation de Gré à Gré N°02013/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 06/05/2021 du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics ;

Vu le Dossier de Consultation de gré à gré suivant autorisation N°02013/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 06/05/2021 pour l'exécution des travaux d'entretien de la route en terre : Fongo Tongo-Mendji-Bakébé, dans le Réseau Ouest, Programme 2021, (76,50 km) ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le rapport du Comité d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières y relatives ;

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution d'entretien de la route en terre : Fongo Tongo-Mendji-Bakébé, dans le Réseau Ouest, Programme 2021, (76,50 km) :

N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du groupement retenu	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant TTC corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution (en mois)
Lot Unique	Travaux d'entretien courant	Fongo Tongo – Mendji - Bakebe	76,50	ETS VALENTINE B.P: 84 Kumba Tél. : 677 138 114/ 696 519 112	282 500 000	Deux cent quatre-vingt-deux millions cinq cent mille	09

Article 2 : Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 17 Juin 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

DECISION N° 0014/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 02 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0003/AONO/CIPM/MINAS/2021 DU 02 FÉVRIER 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNÉES DU REGISTRE SOCIAL UNIFIÉ AU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Affaires Sociales, Maitre d'Ouvrage,
Vu la Constitution ;
Vu la Loi N° 2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
Vu la Loi N° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
Vu le Décret n° 2003/651/PM du 16 Avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicable aux Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2017/383 du 18 juillet 2017 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la Décision N° 0009/D/MINAS/SG/DAG du 12 juillet 2019 constatant, la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Affaires Sociales ;
Vu la Circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 0003/AONO/CIPM/MINAS/2021 du 02 février 2021 pour l'acquisition du matériel informatique pour la mise en place de la base de données du Registre Social Unifié au Ministère des Affaires Sociales ;
Vu la lettre N° 0055/L/MINMAP/CIPM-MINAS/2021 du 21 juin 2021 portant proposition d'attribution de la Lettre-Commande
Vu les offres des soumissionnaires ;
Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné,

DECIDE,

Article 1^{er} : Est attribuée, aux Etablissements **4H MATERIELS.NET**, la Lettre-Commande subséquente à l'Appel d'Offres susvisé, à hauteur de F CFA **26 275 545** (vingt-six millions deux cent soixante-quinze mille cinq cent quarante-cinq) TTC et pour un délai de livraison de 45 (quarante-cinq) jours.

Article 2 : Le mandataire dudit établissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics pour les modalités d'établissement et de souscription de la Lettre-Commande.

Article 3 : Les soumissionnaires ayant postulé pour ledit Appel d'Offres et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINAS. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Article 4 : La présente décision qui tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Juillet 2021

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

DECISION N°013/D/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/21 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DÉPOUILLEMENT DES OFFRES SUITE À LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2021 DU 17 MARS 2021 POUR L'INSTALLATION DE L'EAU ET DE L'ÉLECTRICITÉ À L'ANTENNE POLYVALENTE DE LA MIPROMALO À DIBOMBARI (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MIPROMALO

- Vu la constitution ;
- Vu la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
- Vu la Loi N° 2018/ 012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'état et des autres entités publiques ;
- Vu la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020, portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021
- Vu le décret N°90/1353 du 18 septembre 1990 portant création de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux, modifié et complété par le décret N°2018/594 du 17 octobre 2018 portant réorganisation de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux;
- Vu le décret N°2010/025 du 28 janvier 2010 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux ;
- Vu le décret N°2017/387 du 20 juillet 2017 portant nomination du Directeur de la Mission de Promotion des Matériaux locaux;
- Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu le décret N°2019/320 du 19 Juin 2019 précisant les modalités d'application de certaines dispositions des lois N°2017/010 et 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics et des entreprises publiques ;
- Vu la circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Demande de Cotation N°002/DC/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2021 du 17 Mars 2021 pour l'installation de l'eau et de l'électricité à l'antenne polyvalente de la MIPROMALO à Dibombari (en procédure d'urgence);
- Vu le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la MIPROMALO ;
- Vu la nécessité de service,

DECIDE



Article 1 : La Demande de Cotation

N°002/DC/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2021 du 17 Mars 2021 pour l'installation de l'eau et de l'électricité à l'antenne polyvalente de la MIPROMALO à Dibombari (en procédure d'urgence) est déclarée INFRUCTUEUSE pour l'absence de soumissionnaire, conformément au décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et appliquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

LIKIBY BOUBAKAR

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**ADDITIF N° 002/AD/2021/DG/AOIO/CSGAM/CEN/YDE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 002/AONO/CEN/CIPM/2021 DU 02 JUIN 2021, RELATIF A LA COUVERTURE ET GARANTIE DES
RISQUES PORTANT SUR LA MALADIE ET FRAIS FUNERAIRES POUR LE PERSONNEL ET FAMILLE (LOT
UNIQUE) DE LA CENAME**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... Pièce n° 2 : Règlement Général de l'Appel d'Offres (de l'Article 1 à l'Article 40). Article 17 (dans le RPAO) : Cachetage, marquage et contenu des Offres i) Le CCAP du DAO paraphé sur chaque page, daté, signé et cacheté du soumissionnaire à la dernière page. j) l'engagement sur l'honneur de n'avoir à ce jour aucun dossier de sinistres en cours non payé dans le cadre des couvertures objet de l'appel d'offres. Avis d'Appel d'Offres (Version anglaise) 11.2 Essential criteria <i>Reassurance treaties in the similar branch currently valid: 04 points</i> Article 23 (dans le RPAO) : Evaluation des Offres et attribution de la Lettre-Commande - Critères Essentiels <i>Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité : 04 points</i> Article 7 (dans le CCAP) : Textes généraux 5) l'Arrêté n°143/CAB/PM du 29 août 2007 mettant en vigueur les dossiers types d'Appel d'Offres pour la passation des Marchés Publics. Article 17 (dans le CCAP) : pénalités de retard <i>Sous réserve des dispositions applicables en cas de force majeure, telles que définies par l'article 33, lorsque le délai contractuel de livraison prévu est dépassé par le fait du Prestataire, celui-ci encourt, par jour calendaire de retard et sans lettre de mise en demeure préalable, une pénalité de un pour mille (1/1000) du montant HT-HD par jour calendaire de retard. Toutefois, le montant total de la pénalité ne pourra excéder 10% du montant total de la Lettre-Commande, auquel cas il sera d'office procédé à sa résiliation pour carence d'exécution, selon les dispositions prévues à l'article 32.</i>

1	Autres
	Lire plutot Pièce n° 2 : Règlement Général de l'Appel d'Offres (de l'Article 1 à l'Article 11) <i>Le Règlement Général de l'Appel d'Offres conformément à l'Arrêté n° 038/CAB/PM du 15 mai 2014, mettant en vigueur les Dossiers Types d'Appels d'Offres en Assurances. Ce RGAO de type Assurances est déjà disponible et peut être consulté et retiré au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME.</i> Article 17 (dans le RPAO) : Cachetage, marquage et contenu des Offres <i>i) (est supprimé) j) (est supprimé)</i> Avis d'Appel d'Offres (Version anglaise) 11.2 Essential criteria <i>Convention with the International assistance insurances: 04 points</i> Article 23 (dans le RPAO) : Evaluation des Offres et attribution de la Lettre-Commande - Critères Essentiels <i>Conventions avec les Assistants Internationaux : 04points</i> Article 7 (dans le CCAP) : Textes généraux 5) (est supprimé) Article 17 : pénalités de retard <i>Sous réserve des dispositions applicables en cas de force majeure, telles que définies par l'article 33, lorsque le délai contractuel de livraison prévu est dépassé par le fait du Prestataire, il lui est appliqué une pénalité de retard, dont le montant est, sauf spécification contraire de la lettre commande, fixé comme suit :</i> ● un deux millièmes (1/2000^{ème}) du montant toutes taxes comprises de la Lettre- commande de base par jour calendaire de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par la Lettre-commande ; ● un millièmes (1/1000^{ème}) du montant toutes taxes comprises de la Lettre- commande de base par jour calendaire de retard au-delà du trentième jour. Le reste sans changement. /-

YAOUNDE le 25 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

VANDI DELI

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**ADDITIF N° 1 A L'APPEL A CANDIDATURE N°0005/ARMP/ CCP-BTP/21 DU 27 MAI 2021 POUR LA
CATÉGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET DES CABINETS RELEVANT DU
SOUS-SECTEUR « ENERGIE »**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

5. RETRAIT ET DÉPÔT DES DOSSIERS

Au lieu du **jeudi 08 juillet 2021**, la date limite de recevabilité des dossiers de candidature est reportée au **vendredi 06 août 2021, à 15 heures et 30 minutes**.

Par ailleurs, le Directeur Général de l'ARMP rappelle à l'ensemble des prestataires du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics que, conformément aux hautes directives du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, l'accès à la commande publique sera limité, à compter de l'exercice 2022, aux seuls prestataires titulaires d'une Attestation de catégorisation./.

YAOUNDE le 2 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N°00000033/21/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 01 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE LA DEMANDE DE COTATION N°00000022/DCO/MINEE/CIPM/DP184/RAF/2021 DU 25 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE POUR L'ALIMENTATION DU SYSTÈME DE GESTION CENTRALISÉE DU PROJET D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE 184 LOCALITÉS PAR SYSTÈME SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE À YAOUNDÉ ;FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEE, FONDS DE CONTREPARTIE, EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE

Est déclaré attributaire de la lettre-commande relative à la demande de cotation suscité, le Soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
AKEVA SARL	15 500 000	30 jours

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 1 Juillet 2021

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DÉCISION N° 00000377/21/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 01 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000023/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 25 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA LOCALITÉ D'EYENE (NKOL ELOUGA) DANS L'ARRONDISSEMENT DE SA'A, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021;

Vu l'Avis d'appel d'offres n° 00000023/AONO/MINEE/CIPM/2021 du 25 mai 2021 ;

Vu le procès-verbal N°00000022/L/MINEE/CIPM/2021 du 24 juin 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie du 24 juin 2021 ;

Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'appel d'offres national ouvert n°00000023/AONO/MINEE/CIPM/2021 du 25 mai 2021 ;

DECIDE:

Article 1^{er} : Le soumissionnaire ci-après cité est déclaré attributaire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres susmentionné.

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
ETS JETCAM CONTRACTORS	24 267 375	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 1 Juillet 2021

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**ADDITIF N° 1 A L'APPEL A CANDIDATURE N° 0003/ARMP/CCP-BTP/21 DU 27 MAI 2021 POUR LA
CATÉGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET DES CABINETS RELEVANT DU
SOUS-SECTEUR « HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT »**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

5. RETRAIT ET DÉPÔT DES DOSSIERS

Au lieu du **jeudi 08 juillet 2021**, la date limite de recevabilité des dossiers de candidature est reportée au **vendredi 06 août 2021, à 15 heures et 30 minutes**.

Par ailleurs, le Directeur Général de l'ARMP rappelle à l'ensemble des prestataires du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics que, conformément aux hautes directives du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, l'accès à la commande publique sera limité, à compter de l'exercice 2022. aux seuls prestataires titulaires d'une Attestation de catégorisation./.

YAOUNDE le 2 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE

**COMMUNIQUE 084/N/MINADER/SG/DDA/PARF-CAFE/UAF/SPM PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT
DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINADER/PARF-CAFE/CIPM/2021.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINADER (EXERCICE 2021).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café communique :

Les entreprises ci-après sont déclarées adjudicataires de l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/MINADER/PARF-CAFE/CIPM/2021 du 31 Mai 2021, relatif à la Réhabilitation de 05 parcs à bois et 02 champs semenciers au profit du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE) en 04 lots.

N° DU LOT	ENTREPRISE	ADRESSE	MONTANT EN CHIFFRES	MONTANT EN LETTRES
Lot 1	MTBO RECORD SERVICES SARL	B.P. :5253 Yaoundé Tél. :693 80 59 00/671 09 26 73	42 999 250	Quarante-Deux Millions Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Neuf Mille Deux Cent Cinquante
Lot 2	ETS URVAN AGRO	B.P. :5175 Yaoundé : Tél. 693 75 85 82	34 999 950	Trente-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent cinquante
Lot 3	ETS OUMBA	14056 Yaoundé Tél. : 656 19 81 04/699 94 70 21	42 999 750	Quarante-deux millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent cinquante
Lot 4	ETS OUMBA	14056 Yaoundé Tél : : 656 19 04/699 94 70 21	28 999 500	Vingt-huit millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent

Délai: 30 jours pour les approvisionnements 90 jours pour les opérations culturelles.

Chaque adjudicataire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Coordination Nationale du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE), Unité Administrative et Financière, pour la suite de la procédure.

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

ADDITIF N° 1 A L'APPEL A CANDIDATURE N° 0006/ARMP/CCP-BTP/21 DU 27 MAI 2021 POUR LA CATÉGORISATION DES ENTREPRISES DE TRAVAUX RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « ENERGIE »

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

5. RETRAIT ET DÉPÔT DES DOSSIERS

Au lieu du **jeudi 08 juillet 2021**, la date limite de recevabilité des dossiers de candidature est reportée au **vendredi 06 août 2021, à 15 heures et 30 minutes**.

Par ailleurs, le Directeur Général de l'ARMP rappelle à l'ensemble des prestataires du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics que, conformément aux hautes directives du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, l'accès à la commande publique sera limité, à compter de l'exercice 2022, aux seuls prestataires titulaires d'une Attestation de catégorisation./.

YAOUNDE le 2 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

**COMMUNIQUE N°D1/22/128/CRP/MINFOPRA/SG/DAG PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN
APPEL D'OFFRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Maitre d'Ouvrage, Communiqué :

Par décision N°**001493/D/MINFOPRA** du **1^{er} Juillet**, l'établissement **AME** est déclaré adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert **N°S2/43/007/AONO/MINFOPRA/CIPM/2021** du 11 Mai 2021 en procédure d'urgence, relatif à **l'équipement et la mise en exploitation de la cantine du MINFOPRA**, pour le montant et le délai d'exécution ci-après :

Intitulé du marché	adjudicataire	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
Equipement et mise en exploitation de la cantine du MINFOPRA	ETS AME	60 877 125	Un (01) mois

L'entreprise attributaire du Marché est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, porte 506), dans un délai de sept (07) jours pour l'établissement du Marché correspondant.

Par ailleurs les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, lesdites Offres seront détruites

YAOUNDE le 1 Juillet 2021

Le MINISTRE

LE JOSEPH

COMMUNE DE MENGANG

COMMUNIQUÉ N°008/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-MENGANG/SG/CIPM-C-MG/2021 DU 20 AVRIL 2021, POUR LES TRAVAUX DE CRÉATION DE VOIES D'ACCÈS DANS LA CITÉ MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MENGANG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MENGANG (**Autorité Contractante**) communique conformément aux dispositions dudit Appel d'Offre National relatif aux **travaux de création de voies d'accès dans la cité municipale**, le résultat dudit Appel d'Offre se présente comme suit:

N° LOT	Nom et Adresse	Montant Proposé TTC en FCFA	Montant prévisionnel de l'opération	Observations
			TTC en FCFA	
Unique	Société : POLL ENTREPRISE SARL BP : 457 DOUALA	30 012 795	30 100 000	Délai de réalisation : 04 Mois Lieu d'exécution : MENGANG Obs : 1 ^{er} Rang et Offre évaluée à la sous-commission

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication dudit communiqué à la Mairie de MENGANG, Secrétariat Général, pour souscription de la Lettre-Commande correspondante, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites, conformément à la réglementation en vigueur./-

MENGANG le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°0027 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°007/AONR/SIC/CIPM/2021 DU 30 MARS 2021 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) IMMEUBLE DE 150 LOGEMENTS+3000 M² DE BUREAUX ET COMMERCES + PARKINGS AU QUARTIER HIPPODROME À YAOUNDÉ (RÉSIDENTE LE MFOUNDI).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

Le Groupement d'entreprises ci-dessous indiqué a été retenu dans le cadre de la consultation sus référencée :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
Lot unique	Contrôle et surveillance des travaux de construction d'un (01) immeuble de 150 logements+3000 M² de bureaux et commerce+parkings au quartier hippodrome à Yaoundé (Résidence le Mfoundi),	GROUPEMENT INTEGC/BUBAN NGU DESCO BP : 11 088 Yaoundé	458 605 688	Vingt-cinq (25) mois

Le responsable dudit groupement ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement du marché.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les entreprises ou groupements d'entreprises non retenus.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer à la Cellule des Marchés de la SIC, retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, hormis l'exemplaire de l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 248 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/NS/2021 DU 28/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 2043/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 10/05/2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN EN URGENCE SUR LA NATIONALE N°3, SECTION DE ROUTE YAOUNDÉ-PONT DE NDOUPÉ (105 KM) DANS LA RÉGION DU CENTRE, PROGRAMME 2021. FINANCEMENT: BUDGET MINTP – LIGNE FONDS ROUTIER ; EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°

2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu l'Autorisation de Gré à Gré N° 2043/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 10/05/2021 pour l'exécution des travaux d'entretien en urgence sur la Nationale N°3, section de route Yaoundé-pont de Ndoupé (105 km) dans la Région du Centre, Programme 2021 ;

Vu le Dossier de Consultation de gré à gré suivant autorisation N° 2043/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 10/05/2021 pour l'exécution des travaux d'entretien en urgence sur la Nationale N°3, section de route Yaoundé-pont de Ndoupé (105 km) dans la Région du Centre, Programme 2021 ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport du Comité d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières y relatives ;

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux d'entretien en urgence sur la Nationale N°3, section de route Yaoundé-pont de Ndoupé (105 km) dans la Région du Centre, Programme 2021 :

N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du groupement retenue	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant TTC corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution (en mois)
Lot Unique	Travaux d'entretien courant	Section de route Yaoundé-Pont de Ndoupé	105	RAZEL CAMEROUN B.P: 11 306 Yaoundé Tél. : 222 22 03 06	7 013 088 327	Sept milliards treize million quatre-vingt-huit mille trois cent vingt sept	14

Article 2 : Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Juin 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PARC NATIONAL DE MATÉRIEL DE GÉNIE CIVIL

COMMUNIQUE N°0112/C/MATG/DG/CM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01 /AONO/MATGENIE/CIPM/2021 DU 30 AVRIL 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE À LAFOURNITURE, L'INSTALLATION, ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTÈME BIOMÉTRIQUE DE PRÉSENCE ET DE CONTRÔLE D'ACCÈS AU SIÈGE, DANS LES AGENCES COMMERCIALES ET DANS LES BASES COMMERCIALES DU MATGENIE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du MATGENIE communique :

La société ci-après désignée, a été déclarée attributaire de la lettre commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence à lafourniture, l'installation, et la mise en service d'un système biométrique de présence et de contrôle d'accès au Siège, dans les Agences Commerciales et dans les Bases Commerciales du MATGENIE.

N°	Libellé	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montants corrigés en FCFA TTC
01	Fourniture, l'installation, et la mise en service d'un système biométrique de présence et de contrôle d'accès	SMART SECURITY SOLUTIONS BP 30388 Yaoundé	60 Jours	30 822 548

Ladite société est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Parc National de Matériel de Génie Civil, Cellule des Marchés (porte 221), pour l'établissement des Lettres Commandes correspondantes.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 6 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ABOGO NTANG Désiré

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

DECISION N° 0012/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 30 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ APRÈS CONSULTATION DIRECTE N°002/CD/MINAS/2021 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°002308/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE8 DU 31 MAI 2021 POUR LE PROJET D'INFORMATISATION DE LA CARTE NATIONALE D'INVALIDITÉ.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Affaires Sociales, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la Loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicable aux Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2017/383 du 18 juillet 2017 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu la Note de Service N°0006/NS/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP du 17 juin 2021 portant invitation de certains responsables à l'ouverture et l'évaluation de l'offre du soumissionnaire ;

Vu la lettre N°0060/L/MINMAP/CIPM-MINAS/2021 du 29 juin 2021 portant adoption du projet de marché subséquent à la consultation susvisée ;

Vu l'offre du soumissionnaire ;

Considérant la consultation susmentionnée,

DECIDE,

Article 1^{er} : Est attribué à l'Entreprise **PREMICE COMPUTER SARL**, BP : **10185** Yaoundé, Tél. + (237) 657 302 444/ 677 869 495/ 676 118 946, le Marché subséquent à la consultation susvisée, à hauteur de **F CFA 107 661 840** (cent sept millions six cent soixante un mille huit cent quarante) **TTC** et pour un délai de livraison de **03 (trois) mois**.

Article 2 : Le mandataire de ladite Entreprise est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics pour les modalités d'établissement et de souscription du Marché.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 30 Juin 2021

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

DECISION N°0087/SIC/DG/2021 DU 05 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS DE CONSULTATION N°011/AC/DC/CIPM/SIC/2021 DU 10 MAI 2021 POUR LA DEMANDE DE COTATION PORTANT GARDIENNAGE DE CERTAINS SITES DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

Vu la Constitution ;

Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée

Générale du 10 Août 2001 ;

Vu la Résolution n°06/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°07/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant nomination du Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°029/CA/SIC/2018 du 31 juillet 2018, Modifiant et Complétant le Régime Général des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;

Vu l'Avis de Consultation n°011/AC/DC/CIPM/SIC/2021 du 10 mai 2021 pour la demande de cotation portant gardiennage de certains sites de la Société Immobilière du Cameroun au titre de l'exercice 2021.

Vu l'Avis conforme n°065/L/PCA/2021 du 28 Juin 2021 sur la proposition d'attribution des lettres commande relatives à la Consultation n°011/AC/DC/CIPM/SIC/2021 du 10 mai 2021 pour la demande de cotation portant gardiennage de certains sites de la Société Immobilière du Cameroun au titre de l'exercice 2021.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous indiquée est attributaire de l'Avis de Consultation n°011/AC/DC/CIPM/SIC/2021 du 10 mai 2021 pour la demande de cotation portant gardiennage de certains sites de la Société Immobilière du Cameroun au titre de l'exercice 2021, selon l'allotissement suivant :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
-------	------------------------	-----------	--------------------------	-------

Lot n°1	Gardiennage du Siège de la SIC, de l'ex-résidence du Directeur Général à Hippodrome, la Résidence du Président du Conseil d'Administration sise au Quartier Général, la Résidence du Directeur Général Adjoint, la Résidence le DJOUNGOLO, la Villa n°9 sise à Hippodrome et la Résidence ETETAK à la Cité-Verte à Yaoundé.Exercice 2021 ;	DRAGON SECURITY BP :5132 DOUALA	14 566 387	Sept (07) mois
Lot n°2	Gardiennage du Siège de la Délégation Régionale de Douala (Bonapriso), et des Bureaux des secteurs et Antennes de Douala (Bonamoussadi,Maképè,Kotto,Palmiers) Edéa, Buéa .Exercice 2021.	DRAGON SECURITY BP :5132 DOUALA	13 414 432	Sept (07) mois

Article 2 : Le responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement des lettres commandes.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DÉCISION N° 00000376/21/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 01 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE LA DEMANDE DE COTATION N°00000022/DCO/MINEE/CIPM/DP184/RAF/2021 DU 25 MAI 2021 À L'ENTREPRISE AKEVA SARL POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE POUR L'ALIMENTATION DU SYSTÈME DE GESTION CENTRALISÉE DU PROJET D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE 184 LOCALITÉS PAR SYSTÈME SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE À YAOUNDÉ ;FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEE, FONDS DE CONTREPARTIE, EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu la Lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu La circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021;
- Vu l'Avis de demande de cotation n° 00000022/DCO/MINEE/CIPM/DP184/RAF/2021 du 25 mai 2021 ;
- Vu le procès-verbal N°00000017/L/MINEE/CIPM/2021 du 18 juin 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie;
- Vu le Communiqué portant publication des résultats de la demande de cotation n°00000022/DCO/MINEE/CIPM/DP184/RAF/2021 du 25 mai 2021 ;

DECIDE:

Article 1^{er} : Le soumissionnaire ci-après cité est déclaré attributaire de la lettre-commande relative à la demande de cotationsusmentionnée.

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
AKEVA SARL	15 500 000	30 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 1 Juillet 2021

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°0026 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS DE CONSULTATION N°011/AC/DC/CIPM/SIC/2021 DU 10 MAI 2021 POUR LA DEMANDE DE COTATION PORTANT GARDIENNAGE DE CERTAINS SITES DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

L'Entreprise ci-dessous indiquée a été retenue dans le cadre de la consultation sus référencée :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
Lot n°1	Gardiennage du Siège de la SIC, de l'ex-résidence du Directeur Général à Hippodrome, la Résidence du Président du Conseil d'Administration sise au Quartier Général, la Résidence du Directeur Général Adjoint, la Résidence le DJOUNGOLO, la Villa n°9 sise à Hippodrome et la Résidence ETETAK à la Cité-Verte à Yaoundé. Exercice 2021 ;	DRAGON SECURITY BP :5132 DOUALA	14 566 387	Sept (07) mois
Lot n°2	Gardiennage du Siège de la Délégation Régionale de Douala (Bonapriso), et des Bureaux des secteurs et Antennes de Douala (Bonamoussadi, Maképè, Kotto, Palmiers) Edéa, Buéa. Exercice 2021.	DRAGON SECURITY BP :5132 DOUALA	13 414 432	Sept (07) mois

Le responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement des lettres commandes.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer à la Cellule des Marchés de la SIC retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, hormis l'exemplaire de l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ

**DECISION N°D470/D/HGOPY/DG/DGA/DAF PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE
N°003/LC/HGOPY/CIPM/2020 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX
AU SERVICE DE RADIOLOGIE ET IMAGERIE MÉDICALE DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET
PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ (HGOPY), ATTRIBUÉE À LA SOCIÉTÉ DES SYSTÈMES MÉDICAUX (SSM),
B.P. 11624, YAOUNDÉ, TÉL : 222 218 425.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la constitution ;

Vu la loi 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu le décret n°2001 du 24 septembre 2001 portant création, organisation et fixant les modalités de fonctionnement de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n°2021/103 du 18 février 2021 portant nomination du Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé ;

Vu la Décision N°D524/D/HGOPY/DG/DGA/DAF du 05 juillet 2019 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics HGOPY ;

Considérant la correspondance du MINMAP n°0011733/L/PRC/MINMAP/SG/CERD/ST/eot du 19 avril 2021 relative à la contestation de la décision de résiliation de la Lettre Commande sus citée;

Considérant le Compte rendu de la réunion d'évaluation de la Mise en demeure du 22 juin 2021.

DECIDE,

Article 1^{er} : Est pour compter du 05 juillet 2021, résiliée pour défaillance du Cocontractant, la Lettre Commande N°003/LC/HGOPY/CIPM/2020 signée avec la **Sté. des Systèmes Médicaux (SSM)** pour la fourniture et l'installation d'équipements médicaux au service de Radiologie et Imagerie Médicale de l'HGOPY, en application des dispositions de l'article 168(1) du Code des Marchés Publics.

Article 2 : Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et le Chef de Service des Marchés sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de l'exécution de la présente Décision qui sera enregistrée, puis communiquée partout où besoin sera. /-

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

COMMUNIQUE N° 0014/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 01 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0002/AONR/CIPM/MINAS/2021 DU 14 AVRIL 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT OU CABINET DE CONSULTANTS EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE RELATIVE À LA MISE À JOUR DES DOCUMENTS TECHNIQUES DES ÉTUDES PRÉALABLES À LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DES AGES À NYOM II – YAOUNDÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Affaires Sociales communique :

Le Cabinet **MULTIPOLAIRE SARL**, BP : **16480** Yaoundé, Tel. **699 00 03 28** est déclaré adjudicataire de la Lettre-commande consécutive à l'Appel d'Offres susvisé à hauteur de F CFA **30 000 000** (Trente millions) TTCet pour un délai d'exécution de 03 (trois) mois.

L'adjudicataire est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère des Affaires Sociales, pour les modalités d'élaboration et de souscription du projet de Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires ayant postulé pour ledit Appel d'Offres et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINAS. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient également lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 1 Juillet 2021

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

COMMUNE DE MENGANG

COMMUNIQUÉ N°009/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°011/AONO/C-MENGANG/SG/CIPM- CM/2021 DU 22 AVRIL 2021, POUR LES TRAVAUX DE TRANSFORMATION DES HANGARS DE KOUNDOU EN BOUTIQUES, ARRONDISSEMENT DE MENGANG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MENGANG (**Autorité Contractante**) communique conformément aux dispositions dudit Appel d'Offre National relatif aux **t travaux de transformation des hangars de Koundou en boutiques**, le résultat dudit Appel d'Offre se présente comme suit:

N° LOT	Nom et Adresse	Montant Proposé TTC en FCFA	Montant prévisionnel de l'opération	Observations
			TTC en FCFA	
Unique	Société : Ets LA PROVIDENCE	5 850 982	6 000 000	Délai de réalisation : 03 Mois Lieu d'exécution : MENGANG Obs : 1 ^{er} Rang et Offre évaluée à la sous-commission

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication dudit communiqué à la Mairie de MENGANG, Secrétariat Général, pour souscription de la Lettre-Commande correspondante, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites, conformément à la réglementation en vigueur./-

MENGANG le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°0028 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°008/AONR/SIC/CIPM/2021 DU 30 MARS 2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) IMMEUBLE DE 150 LOGEMENTS+3000 M² DE BUREAUX ET COMMERCE + PARKINGS AU QUARTIER HIPPODROME À YAOUNDÉ (RÉSIDENCE LE MFOUNDI) EN VUE DE L'OBTENTION DE L'ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE CONSTRUCTEUR AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

L'Entreprise ci-dessous indiquée a été retenue dans le cadre de la consultation sus référencée :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
Lot unique	Contrôle technique des travaux de construction d'un (01) immeuble de 150 logements+3000 M² de bureaux et commerce+parking au quartier hippodrome à Yaoundé (Résidence le Mfoundi), en vue de l'obtention de l'assurance de responsabilité décennale constructeur au profit de la Société Immobilière du Cameroun.	APAVE CAMEROUN BP : 438 Douala	140 649 413	Vingt-cinq (25) mois

Le responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement du marché.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les entreprises ou groupements d'entreprises retenus.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer à la Cellule des Marchés de la SIC leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, hormis l'exemplaire de l'ARMP, ces offres se purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ADDITIF N°000434/2021/ADD/MINEPAT DU 29 JUIN 2021 RELATIF A L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°000451/2021/AAMI/MINEPAT DU 03 MAI 2021 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES, ENTREPRISES OU GROUPEMENTS EN VUE DE LA REALISATION DE L'EVALUATION A MI-PARCOURS DES EFFETS/IMPACTS SOCIOECONOMIQUES DU PROJET HYDROELECTRIQUE DE LOM PANGAR

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est modifié ainsi qu'il suit :

AU LIEU DE :

VIII- REMISE DES OFFRES

Les dossiers de candidatures rédigés en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, doivent être remis sous pli fermé et scellé à l'adresse suivante :

« Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,
Direction Générale de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics,
Division de la Prévision et de la Préparation des Programmes et Projets
Cellule des Audits et des Analyses d'Impacts,
Immeuble MINEPAT, Boulevard du 20 mai à Yaoundé, 4^{ème} étage, Porte n° 407.
Tél : 222 23 55 19 / 677 37 91 01 ; Fax : 222 23 55 19 ;
E-mail : ngwen@minepat.gov.cm
ngwen@yahoo.fr ;

Au plus tard le 31 Mai 2021 à 11 heures précises, heure locale avec la mention :

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE
N°000451/2021/AAMI/MINEPAT DU 03 MAI 2021 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES,
ENTREPRISES OU GROUPEMENTS EN VUE DE LA REALISATION DE L'EVALUATION A MI-PARCOURS DES
EFFETS/IMPACTS SOCIOECONOMIQUES DU PROJET HYDROELECTRIQUE DE LOM PANGAR».
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

LIRE :

VIII- REMISE DES OFFRES

Les dossiers de candidatures rédigés en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, doivent être remis sous pli fermé et scellé à l'adresse suivante :

« Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,
Direction Générale de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics,
Division de la Prévision et de la Préparation des Programmes et Projets
Cellule des Audits et des Analyses d'Impacts,
Immeuble MINEPAT, Boulevard du 20 mai à Yaoundé, 4^{ème} étage, Porte n° 407.
Tél : 222 23 55 19 / 677 37 91 01 ; Fax : 222 23 55 19 ;
E-mail : ngwen@minepat.gov.cm ;
ngwen@yahoo.fr ;

Au plus tard le 28 JUILLET 2021 à 11 heures précises, heure locale avec la mention :

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE
N°000451/2021/AAMI/MINEPAT DU 03 MAI 2021 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES,
ENTREPRISES OU GROUPEMENTS EN VUE DE LA REALISATION DE L'EVALUATION A MI-PARCOURS DES
EFFETS/IMPACTS SOCIOECONOMIQUES DU PROJET HYDROELECTRIQUE DE LOM PANGAR».
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

Le reste sans changement.

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

ADDITIF N° 1 A L'APPEL A CANDIDATURE N° 0004/ARMP/CCP-BTP/21 DU 27 MAI 2021 POUR LA CATÉGORISATION DES ENTREPRISES DE TRAVAUX RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT »

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

5. RETRAIT ET DÉPÔT DES DOSSIERS

Au lieu du **jeudi 08 juillet 2021**, la date limite de recevabilité des dossiers de candidature est reportée au **vendredi 06 août 2021, à 15 heures et 30 minutes**.

Par ailleurs, le Directeur Général de TARMP rappelle à l'ensemble des prestataires du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics que, conformément aux hautes directives du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, l'accès à la commande publique sera limité, à compter de l'exercice 2022, aux seuls prestataires titulaires d'une Attestation de catégorisation./-

YAOUNDE le 2 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

**DECISION N °001493/D/MINFOPRA DU 1ER JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF
À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° S2/43/007/AONO/MINFOPRA/CIPM/2021 DU 11 MAI 2021
POUR L'ÉQUIPEMENT ET LA MISE EN EXPLOITATION DE LA CANTINE DU MINFOPRA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,
Vu la Constitution;
Vu la loi n°2018/012 du 11/07/2018 portant régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques;
Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice budgétaire 2021;
le décret n°2012/537 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
le décret n°2018/4191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement
Vu Le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;
Vu
Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n° S2/43/007/AONO/MINFOPRA/CIPM/2021 du 11 Mai 2021 pour l'équipement et la mise en exploitation de la cantine du MINFOPRA.;
Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}. - L'entreprise ci-après nommée, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisée, ainsi qu'il suit :

Designation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Equipement et mise en exploitation de la cantine du MINFOPRA	ETS AME	Un (01) MOIS	60 877 125 (soixante millions huit cent soixante-dix-sept mille cent-vingt-cinq) FCFA	Yaoundé

Article 2.- : Ladite entreprise est invitée à se présenter au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, porte 506), dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication de la présente Décision, en vue de la souscription du projet de Marché y relatif.

Article 3.- : La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 1 Juillet 2021

Le MINISTRE

LE JOSEPH

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 004/AONR /MAGZI SA/DG/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE KOUME-BONIS (PHASE 2) FINANCEMENT : BUDGET DE LA MAGZI.SA : EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles S.A, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la MAGZI S.A, un Appel d'Offres National Restreint pour le Contrôle et la surveillance des travaux de construction d'un réseau d'assainissement dans la zone industrielle de koumé-bonis (phase 2).

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt n° 005/ASMI/MAGZI SA/SIGAM/2021 du 12 Mars 2021 publié dans le Journal des Marchés, le 13 Mars 2021.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent : la Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET), l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC), l'Assistance aux Opérations de Réception (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA** toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Les prestations visées dans le cadre du présent appel d'offres feront l'objet d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés ci-après :

N°	STRUCTURES	ADRESSES	
		BOITE POSTALE	TELEPHONE
1	DIDON CONSEILS SARL	B.P 30011 YAOUNDE	Tél : (237) 656 68 63 90
2	MATURIS SARL	B.P 11681 YAOUNDE	Tél : (237) 222 23 31 92

3	PRISMA SARL	B.P 15553 YAOUNDE	Tél : (237) 693 04 00 56
4	ECTA BTP SARL	B.P 785 YAOUNDE	Tél : (237) 222 220 087

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la MAGZI S.A, Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Service des Marchés de la MAGZI S.A, sis à MVAN au lieu-dit 1er échangeur, BP. 1431 Yaoundé, téléphone 674 16 22 89, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés de la MAGZI S.A à la Direction Générale de la MAGZI S.A, sise à MVAN, BP. 1431 Yaoundé, au lieudit 1^{er} échangeur. Téléphone 674 16 22 89 sur présentation d'une quittance de versement dans le compte spécial CAS-ARMP n° 335988 à la BICEC, d'une somme non remboursable de soixante mille (60 000) francs CFA, au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou groupement d'entreprises désireux de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigé en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés au service des marchés de la MAGZI S.A, situé à la Direction Générale de la MAGZI S.A, sise à Mvan à Yaoundé, au lieudit 1^{er} échangeur. Tél : 674 16 22 89, au plus tard le 26 juillet 2021 à 12 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 004/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021

POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE KOUME-BONIS (PHASE 2)

Financement : BUDGET MAGZI S.A, Exercice 2021

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Restreint, est de **sept (07) mois** hormis la période de garantie.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un organisme financier de premier rang agréé par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO, d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation indiqué à l'article 11 ci-dessus seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, un délai supplémentaire d'au moins 48 heures sera accordé à ces derniers pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

Les pièces administratives devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivi dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu, le 26 juillet 2021 à 13 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MAGZI S.A dans la salle de conférence de la Direction Générale sise à MVAN à Yaoundé, au lieu dit 1^{er} échangeur

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale d'au moins soixante-dix (70) des critères sur 100.

14. Critères d'évaluation**15.1. Critères éliminatoires :**

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées dans le dossier d'Appel d'Offres au-delà du délai de 48h suivant la séance d'ouverture des plis ;
- b) Offre technique incomplète pour absence de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- c) Offre technique intégrant les informations financières ;
- d) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :
soumission,
bordereau des prix,
détail estimatif,
sous-détails des prix.
- e) Pièce falsifiée ou pièce non conforme ;
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Proposition dans la liste des experts d'un Agent Public sans présentation de tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique ;
- h) Note technique inférieure à 70/100.

15-2 Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Références du BET 10 points
- Expérience et qualification du personnel affecté à la mission 55 points
- Moyens techniques et matériels. 20 points
- Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux termes de références 15 points

NB : les pièces administratives et techniques signées par les personnalités autres que celles désignées dans le DAO ne seront pas prises en compte.

Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$SF=100 \times Fm/F$$

SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins distante, F : montant de la proposition considérée.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante, c'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée, calculée selon la formule de pondération suivante :

Note finale= (80xnote technique + 20xnote financière) / 100.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Technique et du Développement Durable de la MAGZI S.A, sise à MVAN au lieu-dit 1er échangeur.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 952 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/NS/2021 DU 17/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 02013/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 06/05/2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE : FONGO TONGO-MENDJI-BAKÉBÉ, DANS LE RÉSEAU OUEST, PROGRAMME 2021, (76,50 KM).FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER ; EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N°02013/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 06/05/2021 pour l'exécution des travaux d'entretien de la route en terre : Fongo Tongo-Mendji-Bakébé, dans le Réseau Ouest, Programme 2021. (76,50 km), le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRE RETENU							
N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observation
Lot Unique	Travaux d'entretien courant	Fongo Tongo – Mendji - Bakebe	76,50	ETS VALENTINE B.P: 84 Kumba Tél: 677 138 114/ 696 519 112	282 500 000	282 500 000	Délai d'exécution : 09 mois. Offre financière la moins-disante

SOUMISSIONNAIRE NON RETENU		
N°	Nom et adresse du soumissionnaire	Motif de l'élimination
1	F AND N FOMBIN ENTERPRISE	Note technique obtenu (09/15) inférieur ou minimum requis (11/15).

Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le soumissionnaire invité, ayant postulé pour la consultation ci-dessus mentionnée et qui n'a pas été retenu, peut passer sous quinzaine retirer son offre à la Direction des Contrats. Passé ce délai, cette offre sera détruite.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 17 Juin 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 006/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 DU 05 JUILLET 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE ET D'UN PLAN MARKETING DE LA MAGZI POUR LA PERIODE 2022-2026 (PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles S.A, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la MAGZI S.A, un Appel d'Offres National Restreint pour **le recrutement d'un Cabinet en vue de l'élaboration d'une stratégie et d'un plan marketing de la MAGZI pour la période 2022-2026.**

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt n° 007/ASMI/MAGZI SA/SIGAM/2021 du **23 mars 2021** publié dans le Journal des Marchés, le **23 mars 2021**.

2. Consistance des prestations

De manière spécifique, il est attendu du cabinet :

- d'analyser l'environnement où évolue la MAGZI en corrélation avec le potentiel de chaque région, les politiques sectorielles nationales et dans la Sous-Région Afrique Centrale/CEEAC ;
- d'analyser la situation marketing ou d'audit marketing de la MAGZI ;
- de diagnostiquer les zones existantes ;
- d'analyser les atouts des zones industrielles en cours de création en rapport avec les besoins des entreprises et les standards internationaux (zones industrielles durables) ;
- de définir un positionnement spécifique des futures zones industrielles à créer par la MAGZI ;
- d'effectuer un Benchmarking sur l'état des zones industrielles en Afrique Centrale/CEEAC ;
- d'identifier les besoins des entreprises implantées au sein des zones industrielles opérationnelles et celles projetées ;
- de définir la stratégie Marketing ;
- d'élaborer le plan marketing en tenant compte de la typologie des zones industrielles.
- d'élaborer un plan marketing articulé en objectifs qualitatifs et quantitatifs.

Ces prestations sont définies de manière plus détaillée dans les Termes De Référence (TDR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente (30 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

Les prestations comprennent un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés ci-après :

N°	NOMS DE L'ENTREPRISE	ADRESSES	
		BOITE POSTALE	TELEPHONE

1	GROUPEMENT AGORA CONSULTING/ASCESE	BP : 6 583 YAOUNDE	
2	INTER'ACTIV CONSULTING	BP : 16 257 YAOUNDE	

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la MAGZI S.A, Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Service des Marchés de la MAGZI S.A, sis à MVAN au lieu-dit 1er échangeur, BP. 1431 Yaoundé, téléphone 674 16 22 89, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés de la MAGZI S.A à la Direction Générale de la MAGZI S.A, sise à MVAN, BP. 1431 Yaoundé, au lieudit 1^{er} échangeur. Téléphone 674 16 22 89 sur présentation d'une quittance de versement dans le compte spécial CAS-ARMP n° 335988 à la BICEC, d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou groupement d'entreprises désireux de participer à l'appel d'offres.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés au service des marchés de la MAGZI S.A, situé à la **Direction Générale de la MAGZI S.A, sise à Mvan à Yaoundé, au lieudit 1^{er} échangeur. Tél : 674 16 22 89**, au plus tard le **27 juillet 2021 à 11 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 006/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 DU 05 JUILLET 2021

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE ET D'UN PLAN MARKETING DE LA MAGZI POUR LA PERIODE 2022-2026

Financement : BUDGET MAGZI S.A, Exercice 2021

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Restreint, est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un organisme financier de premier rang agréé par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO, d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (3) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances ou le non respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation indiqué à l'article 11 ci-dessus seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, un délai supplémentaire d'au moins 48 heures sera accordé à ces derniers pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

Les pièces administratives devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivi dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu, **le 27 juillet 2021 à 12 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MAGZI S.A dans la salle de conférence de la Direction Générale sise à MVAN à Yaoundé, au lieu dit 1^{er} échangeur

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale d'au moins soixante-quinze (75) des critères sur 100.

14. Critères d'évaluation**15.1. Critères éliminatoires :**

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées dans le dossier d'Appel d'Offres au-delà de 48 heures suivant la séance d'ouverture des plis ;
- b) Offre technique incomplète pour absence de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- c) Offre technique intégrant les informations financières ;
- d) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :
soumission,
bordereau des prix,
détail estimatif,
sous-détails des prix.
- e) Pièce falsifiée ou pièce non conforme ;
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Proposition dans la liste des experts d'un Agent Public sans présentation de tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique ;
- h) Inadéquation entre la ventilation des coûts et les activités planifiées ;
- i) Note technique inférieure à 75/100.

15.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Personnel d'encadrement proposé par le Soumissionnaire : 40 points ;
- Références du Soumissionnaire : 25 points ;
- Moyens logistiques, techniques et matériels à mobiliser par le Soumissionnaire :10 points ;
- Méthodologie et présentation des documents :25 points.

NB : les pièces administratives et techniques signées par les personnalités autres que celles désignées dans le DAO ne seront pas prises en compte.

Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 75 points sur 100 seront analysées.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$SF=100 \times Fm/F$$

SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins distante, F : montant de la proposition considérée

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la mieux disante**, c'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée, calculée selon la formule de pondération suivante :

$$\text{Note finale} = (80 \times \text{note technique} + 20 \times \text{note financière}) / 100.$$

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Commerciale, Marketing et des Etudes Statistiques de la MAGZI S.A, sise à MVAN au lieu-dit 1er échangeur.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

COMMUNIQUE N° 0015/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 02 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0003/AONO/CIPM/MINAS/2021 DU 02 FÉVRIER 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNÉES DU REGISTRE SOCIAL UNIFIÉ AU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Affaires Sociales communique :

Les Etablissements **4H MATERIELS.NET**, BP : Yaoundé, Tel. **675 31 94 42** sont déclarés adjudicataire de la Lettre-commande consécutive à l'Appel d'Offres susvisé à hauteur de F CFA **26 275 545** (vingt-six millions deux cent soixante-quinze mille cinq cent quarante-cinq) TTC et pour un délai de livraison de 45 (quarante-cinq) jours.

L'adjudicataire est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère des Affaires Sociales, pour les modalités d'élaboration et de souscription du projet de Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires ayant postulé pour ledit Appel d'Offres et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINAS. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient également lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 2 Juillet 2021

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N°00000034/21/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 01 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000023/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 25 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA LOCALITÉ D'EYENE (NKOL ELOUGA) DANS L'ARRONDISSEMENT DE SA'A, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Est déclaré attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres suscité, le Soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
ETS JETCAM CONTRACTORS	24 267 375	03 mois

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 1 Juillet 2021

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

**SITUATION DES CONTRATS ATTRIBUES DANS LE CADRE DU FONDS SPECIAL DE SOLIDARITE
NATIONALE POUR LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS ET SES REPERCUSSIONS ECONOMIQUESNB
: LES INFORMATIONS NE CONCERNENT QUE LES DOSSIERS EN COURS, NON PAYES ET ELIGIBLES
DANS LE CAS COVID-19 POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

CHAMP D'ENREGISTREMENT DES DONNEES							OBSERVATIONS
N°	NATURE DU DOSSIER (marché , convention, décision de déblocage, ordre de mission...)	REFERENCE OU N ° DU DOSSIER	PRESTATAIRE	PROPRIETAIRE REEL DE L'ENTREPRISE	OBJET	MONTANT TTC	SORT RESERVE AU DOSSIER (ANNULATION DE L'ENGAGEMENT OU NON)
01	MARCHE	N°0001/ M/ MINAS/ 20 21 passée après Consultation Directe N°007 / CD/ MINAS/2020 suite à l'autorisation de gré à gré N°006608 / L/ PR/ MIN MAP/ SG / DGMAS/ DMAG / CE7 du 08 décembre 2020 relative aux acquisitions, équipements et matériels des espaces de confinement des Personnes Agées (P.A) et centres d' hébergement, de suivi-observation des Enfants de la Rue	ETS ADI SYSTEM BP: 13054 Yaoundé Tel : 677 93 64 96 NIU : P096400300023D	Mme BINAM Marie Paule	Acquisitions, équipements et matériels des espaces de confinement des personnes Agées (PA) et centres d'hébergement, de suivi- observation des enfants de la rue (EDR) dans les 10 chefs- lieux de Régions	79 619 905	Visa Budgétaire apposé et Marché en attente signature par le MINAS
02	LETTRÉ COMMANDE	LETTRÉ-COMMANDE 0001/ LC/ MINAS/ 2021 passée après Appel d'Offres National Ouvert N°0009 / AONO / CIPM / MINAS 2020 du 08 déc. 2020, pour l'acquisition du matériel vestimentaire et sanitaire au profit des Personnes âgées au Ministère des Affaires Sociales en deux (02) lots. (EN PROCEDURE D'URGENCE).	ETS ELLE EXQUISITE BP: 4310 Yaoundé Tel: 683 04 66 10 NIU: P038512748658G	Mme Diana Ashley ECCARIUS	Acquisition du matériel vestimentaire au profit des Personnes Agées	24 291 225	Visa Budgétaire opposé, Lettre-commande signée et enregistrée. En attente de signature de l'Ordre de Service de démarrer les prestations
03	MARCHE	MARCHE N° 0002/M/MINAS/ 2021 passé après Appel d'Offres National Ouvert N°0001 / AONO / CIPM/ MINAS / 2021 du 14 janvier 2021 relatif à la fourniture et l'installation du mobilier de bureau au profit des espaces de confinement des personnes âgées (10) et centres de suivi-observation (27) des Enfants de la Rue au Ministère des Affaires Sociales en procédure d'urgence	ETS JEANNY BP: 1449 Yaoundé Tel : 698 04 60 73 NIU : PO 16700044598S	Mme NGNAMA Jeanne	Fourniture et installation du mobilier de bureau au profit des espaces de confinement des Personnes Agées (10) et centres de suivi - observation (27) des Enfants de la Rue.	64 657 112	En attente de Visa Budgétaire du MINFI

YAOUNDE le 23 Juillet 2021

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
04/AAONO/ARSEL/CIPM/2021 DU _06_/07/ 2021 POUR L'AUDIT REGULATOIRE DES CREANCES
IRRECOUVRABLES DES OPERATEURS DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE ET DES DETTES CROISEES
ENTRE L'ETAT ET LES OPERATEURS ET ENTRE LES OPERATEURS ENTRE EUX FINANCEMENT :
BUDGET DE L'ARSEL, EXERCICE 2021.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
202100220000210-612050

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'**Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL)** lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'audit régulateur des créances irrécouvrables des opérateurs du secteur de l'électricité et des dettes croisées entre l'Etat et les opérateurs et entre les Opérateurs entre eux.

2. Consistance des prestations

Le bureau d'étude a pour mission de:

- donner un avis d'expert sur la méthodologie d'Evaluation de la « bad debt » ou créances irrécouvrables d'ENEO ;
- évaluer et interpréter l'évolution de la « bad debt » depuis 2001 ;
- vérifier la concordance des chiffres avancées par l'opérateur ENEO en terme de réalisation et de prévision ;
- formuler des propositions d'amélioration de la méthodologie ;
- proposer un mécanisme de traitement et de comptabilisation ;
- extraire de la bad debt les impayés qui ont été soldés par les clients et qui figuraient dans les fichiers de la bad debt précédants ;
- extraire les consommations des personnels ENEO ;
- extraire du fichier les clients corporés tels que les commerciaux, les représentations diplomatiques, les administrations, etc.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de 20 000 000 XAF (vingt millions francs CFA) :

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National en procédure d'urgence est ouverte aux consultants nationaux ayant des qualifications professionnelles appropriées et d'une expérience conforme aux exigences de la mission et aux normes internationales des audits et de la gestion des immobilisations concédés des entreprises d'électricité.

5. Financement

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, sera financée par le budget de l'**Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL)**, pour l'exercice 2021, dont la ligne d'imputation est : **N°202100220000210-612050**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès des services en charge des Marchés, à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email [mnjoya@arsel-cm.org](mailto:mnojya@arsel-cm.org) dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être dès publication du présent avis, auprès des services en charge des Marchés, de la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email [mnjoya@arsel-cm.org](mailto:mnojya@arsel-cm.org), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de cinquante mille (50.000) FCFA dans l'un des comptes suivants ouvert au nom de l'affectation spéciale des marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) dans les livres de la BICEC sous les numéros n°335 988 60001/44 à Yaoundé et n°335 988 60001/39 à Douala- Bonanjo ou dans les agences de tous les chefs-lieux de Région et celles des villes de Limbé et Dschang, ceci au titre des frais de dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir **auprès des services en charge des Marchés, de la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email [mnjoya@arsel-cm.org](mailto:mnojya@arsel-cm.org)** au plus tard le **02 /08/ 2021** à **13 heures, heure locale** sous pli fermé et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04
/AONO/ARSEL/CIPM/2021 DU 06 /07/ 2021**

pour l'audit régulateur des créances irrécouvrables des opérateurs du secteur de l'électricité et des dettes croisées entre l'Etat et les opérateurs et entre les opérateurs entre eux

FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL EXERCICE 2021

9. Delai de Livraison

Pour réaliser la mission, le Consultant aura un délai de (30) jours à compter de la date de signature du contrat.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **02 /08/ 2021** à **14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ARSEL à Yaoundé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

L'ouverture des offres financières se fera à **14 heures, heure locale**, par la même commission, à une date ultérieure.

12. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres portera sur les critères suivants dont le détail est donné dans le RPAO :

● Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité des pièces administratives aux prescriptions du DAO et non régularisée dans 48 heures ;
2. Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives et/ou fiscales ;
3. Absence de la caution de soumission ;
4. Présence du Curriculum Vitae d'un même expert dans plus d'une offre.
5. Présence dans l'offre administrative ou technique des éléments donnant des indications sur l'offre financière ;
6. Note technique inférieure à 75 points sur 100.

● Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères essentiels ci-après :

N°	Critères	Note maximum
1	Présentation générale de l'Offre	5 pts
2	Références du soumissionnaire ;	25 pts
3	Expérience du personnel affecté à la mission	30 pts
4	Conformité aux termes de références du plan de travail, et de la méthode proposée	40 pts
-	TOTAL	100 Pts

13. Attribution

Le soumissionnaire sera choisi par la méthode de sélection du **mieux disant** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

A l'issue des évaluations techniques et financières, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

- $NG = 0.7 \times NT + 0.3 \times NF$

Où :

- NG : note générale

- NT : Note Technique

- NF : Note financière

Avec $NF = 100 \times (MMd) / (M/S)$

- MMd : Montant évalué du moins disant

- MS : Montant évalué du soumissionnaire.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 30 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables **auprès des services en charge des Marchés, de la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mjjoya@arsel-cm.org.**

YAOUNDE le 6 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

COMMUNIQUE N° 0013/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 30 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DIRECTE N°002/CD/MINAS/2021 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 002308/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE8 DU 31 MAI 2021 POUR LE PROJET D'INFORMATISATION DE LA CARTE NATIONALE D'INVALIDITÉ.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Affaires Sociales communique :

L'Entreprise **PREMICE COMPUTER SARL**, BP : **10185** Yaoundé, Tél. + (237) **657 302 444/ 677 869 495/ 676 118 946**, est déclaré adjudicataire du Marché consécutif à la consultation susvisée à hauteur de F CFA **107 661 840** (cent sept millions six cent soixante un mille huit cent quarante) TTC et pour un délai de livraison de **03** (trois) mois.

L'adjudicataire est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère des Affaires Sociales, pour les modalités d'élaboration et de souscription du projet de Marché.

YAOUNDE le 30 Juin 2021

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

COMMUNE DE MENGANG

COMMUNIQUÉ N°010/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°013/AONO/C-MENGANG/SG/CIPM- MG/2021 DU 03 MAI 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE AVEC POMPE SOLAIRE À MEBOLASSI, DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MENGANG (**Autorité Contractante**) communique conformément aux dispositions dudit Appel d'Offre National relatif aux **t travaux de transformation des hangars de Koundou en boutiques**, le résultat dudit Appel d'Offre se présente comme suit:

N° LOT	Nom et Adresse	Montant Proposé TTC en FCFA	Montant prévisionnel de l'opération	Observations
			TTC en FCFA	
Unique	Société : CAMTRACO SARL	25 287 500	27 000 000	Délai de réalisation : 120 JOURS Lieu d'exécution : MENGANG Obs : 1 ^{er} Rang et Offre évaluée à la sous-commission

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication dudit communiqué à la Mairie de MENGANG, Secrétariat Général, pour souscription de la Lettre-Commande correspondante, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites, conformément à la réglementation en vigueur./-

MENGANG le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 007/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 DU 05 JUILLET 2021 POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE NOMAYOS

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles (MAGZI SA), Maître d'ouvrage, lance pour le compte de la MAGZI S.A, un Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation des **études techniques en vue de l'aménagement de la zone industrielle de NOMAYOS.**

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt n° **006/ASMI/MAGZI SA/SIGAM/2021** du **12 Mars 2021** publié dans le Journal des Marchés, le **13 Mars 2021**.

2. Consistance des prestations

Elles portent sur les activités ci-après :

- l'analyse foncière du site ;
- les levés topographiques ;
- la production du plan de masse de l'aménagement (projection des voiries et parcelles) ;
- les études techniques (dimensionnement des plates-formes, voiries, ouvrages hydrauliques, réseaux divers) ;
- une étude environnementale.

Ces prestations sont définies de manière détaillée dans les Termes De Référence (TDR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **soixante-cinq millions (65 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

Les prestations comprennent un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés ci-après :

N°	STRUCTURES	ADRESSES	
		BOITE POSTALE	TELEPHONE
1	DIDON CONSEILS SARL	B.P 30011 YAOUNDE	(237) 656 68 63 90
2	CIBAT INTERNATIONAL	B.P 5564 YAOUNDE	(237) 677 10 29 56

3	ECTA BTP	BP 785 YAOUNDÉ	(237) 222 22 00 87 (237) 222 22 04 65
---	----------	----------------	--

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la MAGZI S.A, Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Service des Marchés de la MAGZI S.A, sis à MVAN au lieu-dit 1er échangeur, BP. 1431 Yaoundé, téléphone 674 16 22 89, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Chaque Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés de la MAGZI S.A à la Direction Générale de la MAGZI S.A, sise à MVAN, BP. 1431 Yaoundé, au lieudit 1^{er} échangeur. Téléphone 674 16 22 89 sur présentation d'une quittance de versement dans le compte spécial CAS-ARMP n° 335988 à la BICEC, d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) francs CFA**, au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou groupement d'entreprises désireux de participer à l'appel d'offres

PRESENTATION DES OFFRES

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigé en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés au service des marchés de la MAGZI S.A, situé à la **Direction Générale de la MAZI S.A, sise à Mvan à Yaoundé, au lieudit 1^{er} échangeur. Tél : 674 16 22 89**, au plus tard le **27 juillet 2021 à 12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 007/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 DU 05 JUILLET 2021 POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE NOMAYOS

Financement : BUDGET MAGZI S.A, Exercice 2021

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Restreint, est de quatre (04) mois y compris les délais d'approbations des rapports et des plans par MAGZI S.A.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un organisme financier de premier rang agréé par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO, d'un montant d'**un million trois cent mille (1 300 000) francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation indiqué à l'article 11 ci-dessus seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres ;

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres :

Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, un délai supplémentaire d'au moins 48 heures sera accordé à ces derniers pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue ;

Les pièces administratives devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivi dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu, **le 27 juillet 2021 à 13 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MAGZI S.A dans la salle de conférence de la Direction Générale sise à MVAN à Yaoundé, au lieu-dit 1^{er} échangeur

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale d'au moins soixante-dix (70) des critères sur 100.

14. Critères d'évaluation**15.1. Critères éliminatoires :**

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- b) Offre technique incomplète pour absence de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- c) Offre technique intégrant les informations financières ;
- d) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :
soumission,
bordereau des prix,
détail estimatif,
sous-détails des prix.
- e) Pièce falsifiée ou pièce non conforme ;
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Proposition dans la liste des experts d'un Agent Public sans présentation de tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique ;
- h) Note technique inférieure à 70/100.

15.2. Critères essentiels

Les principaux critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- le chiffre d'affaires des trois (03) derniers exercices ;
- l'expérience du personnel d'encadrement ;
- les références du BET ;
- la disponibilité du matériel et des équipements ;
- la méthodologie et présentation des documents.

15-3 Critères de notation**Offre technique**

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Personnel d'encadrement proposé par le BET : 40 points ;
Références du BET : 20 points.
Moyens logistiques, techniques et matériels à mobiliser par le BET : 25 points ;
Méthodologie et présentation des documents : 15 points

NB : les pièces administratives et techniques signées par les personnalités autres que celles désignées dans le DAO ne seront pas prises en compte.

Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$SF=100 \times Fm/F$$

SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins distante, F : montant de la proposition considérée

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la mieux disante**, c'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée, calculée selon la formule de pondération suivante :

$$\text{Note finale} = (80 \times \text{note technique} + 20 \times \text{note financière}) / 100.$$

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Technique et du Développement Durable de la MAGZI S.A, sise à MVAN au lieu-dit 1er échangeur.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

COMMUNE DE BAHAM

POUR FOURNITURE PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMA DES ECOLES

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , MINEDUB

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Baham, Autorité contractante lance une consultation POUR **FOURNITURE PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMA DES ECOLES** Dans la Commune de Baham en procédure d'urgence

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de l'opération est de : **sept millions quatre cent quatrevingt- treize mille cinq cent (7 493 500) F CFA.**

3. Allotissement

LOT UNIQUE.

4. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans ce domaine d'activités.

5. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par les Ressources Transférées du MINEDUB, exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté à la Mairie de Baham (Chef Service De Marché).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu auprès du chef Service des marchés de la commune de Baham contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **Seize mille (16 000) Francs CFA** non remboursable, payable à la recette municipale de Baham.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Chef Service De Marché de la commune de Baham, au plus tard le **19/07/2021 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION
N°002/DC/ciBAH/SG/ST/CIPMCB-AG/2021
POUR FOURNITURE PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMA DES ECOLES
« A n'ouyrir qu'en séance de dépouillement

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de trente (30) jours pour compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la livraison.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Cent cinquante mille (150 000)-FCFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou une compagnie d'assurance agréée et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur (Autorité Administrative), conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 19/07/2021 à 12 heures, locales, dans la salle des actes de la commune de Baham par la commission Interne de passation des marchés publics auprès de la commune de Baham, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

13. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

- a) L'absence d'une pièce administrative 48 heures après le dépouillement,
- b) La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) le Non-respect des descriptions techniques ;
- d) l'Offre non conforme à la demande de cotation.
- e) absence de la caution de soumission cf. art. 92 al. 9
- f) Omission d'un prix quantifié du cadre de détail quantitatif et estimatif
- g) être sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP

14. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre financièrement évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du chef service du marché de la Mairie de Baham dès publication du présent avis.

BAHAM le 28 Juin 2021

Le MAIRE

KAMDEM Dieudonné

PARC NATIONAL DE MATÉRIEL DE GÉNIE CIVIL

COMMUNIQUE N°0113/C/MATG/DG/CM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 03 /AONO/MATGENIE/CIPM/2021 DU 30 AVRIL 2021 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE POUR LA FLOTTE AUTOMOBILE DU PARC NATIONAL DE MATÉRIEL DE GÉNIE CIVIL (MATGENIE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du MATGENIE communique :

Par Décision N° _____/D/MATG/DG/CM/2021 du _____

La société ci-après désignée, a été déclarée attributaire de la lettre commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **N° 03 /AONO/MATGENIE/CIPM/2021** du 30 Avril 2021 relatif à la souscription des polices d'assurance pour la flotte automobile du Parc National de Matériel de Génie Civil (MATGENIE).

N°	Libellé	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montants corrigés en FCFA TTC
01	Souscription des polices d'assurance pour la flotte automobile du Parc National de Matériel de Génie Civil (MATGENIE)	CHANAS ASSURANCES S.A BP.109, Douala Tél. 679 80 39 83 Fax: 233 42 99 60	12 Mois	25 909 847

Ladite société est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Parc National de Matériel de Génie Civil, Cellule des Marchés (porte 221), pour l'établissement des Lettres Commandes correspondantes.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu

YAOUNDE le 6 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ABOGO NTANG Désiré

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

DECISION PREFECTORALE N°130/DP/J09/SAEF PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Préfets ;

Vu l'Arrêté N°022/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercices 2021;

Vu l'avis de consultation N°02/DC/P-AKGA/CDPM-NM/2021 du 16 juin 2021, pour les travaux de construction de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Nyong et Mfoumou, Région du centre, suivant accord N°002395/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3/EMM du 07 juin 2021.

Vu l'autorisation de gré à gré N°002395/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3/EMM du 07 juin 2021 de Monsieur le Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des marchés Publics,

DECIDE :

- **Article 1^{er} :** LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE, sont attribués à l'entreprise ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	AVIS DE CONSULTATION N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DU MARCHÉ TTC	OBSERVATIONS
1	N°02/DC/P-AKGA/CDPM-NM/2021 du 16 juin 2021	ETS ALOUMA BP : 2835 YAOUNDE Tél : 674 17 54 70/ 697 90 34 36	59 972 000 FCFA	RETENUE

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 5 Juillet 2021

Le PRÉFET

ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE

COMMUNE DE KYE OSSI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°10/AONO/PU/RS/D?VNT/CKO/CIPM112021 DU 29 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UNE AIRE D'ABATTAGE A KYE? OSSI DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM , REGION DU SUD,
POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL,
PROGRAMME ANNUEL 2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Kyé-Ossi, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les travaux de construction d'une Aire d'Abattage à Kyé-Ossi, Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud, pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, programme annuel 2021

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment

Les terrassements,

Les fondations,

la maçonnerie pour superstructure

La charpente —couverture,

La menuiserie bois et métallique,

La peinture et revêtement

L'électricité,

La plomberie sanitaire.

3. Cout Prévisionnel

Pour un montant toutes taxes comprises de : Vingt Cinq Millions (25.000.000) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics de droit Camerounais.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Kyé-Ossi dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** versée à la Recette Municipale de Kyé-Ossi. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telle, devra être déposée contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de Kyé-Ossi au plus tard le 13 JUILLET 2021 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONOIPU/RS/D-VNT/CKO/CIPM112021 DU 29 JUIN 2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AIRE D'ABATTAGE A KYE-OSSI, DEPARTEMENT DE LA
VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL, PROGRAMME ANNUEL 2021
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est d'au plus trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les Travaux.

8. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de Cinq Cent Mille (500. 000) francs CFA, établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Mlle et en règle vis-à-vis de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif. NB: ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèque légale.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 13 JUILLET 2021 à 15 heures**, heure locale à la Commune de Kyé-Ossi par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Kyé-Ossi siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative Quarante-huit (48) heures après l'ouverture des Offres (Article 92(9) du Code de Marchés Publics

fausse déclaration ou pièce falsifiée Absence de la caution de soumission

Note Technique inférieure à 70 points sur 100:

Offre financière incomplète ;

utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité

Critères essentiels :

Présentation générale de l'offre ; Références de l'entreprise ;

Moyens matériels ;

Personnel d'encadrement de l'entreprise ; Propositions techniques ;

Capacité financière de l'entreprise Méthodologie d'exécution de chaque tâche

Planning d'exécution des travaux Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de « oui » à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

11. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été évaluée la moins disante.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat Général de la Mairie de Kyé-Ossi aux Numéro de téléphone 672081712 dès publication du présent avis.

EBOLOWA le 29 Juin 2021

Le MAIRE

ZUE ZUE JEAN MARIE

COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000569/ASMI/MINFI/CTR/UGAM DU 05 JUIL 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DU CONTRAT-PLAN ETAT/CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA) ET DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DU CENEEMA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA), crée par décret n°74/60 du 26 janvier 1974 et réorganisé par décret n°2019/038 du 29 janvier 2019, est un Etablissement Public à caractère technique et scientifique, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il est placé sous la tutelle technique du Ministère en charge de l'Agriculture, et sous la tutelle financière du Ministère en charge des Finances, le CENEEMA a pour mission la promotion et le développement de la mécanisation agro-pastorale au Cameroun.

Le siège social du CENEEMA est fixé à Nkolbisson –Yaoundé. Il dispose de quatre stations (Yaoundé, Garoua, Bamboi, NangaEboko). Ce centredemeure la seule structure de grande envergure dans ce secteur d'activités.

Après la période faste, le CENEEMA a été confronté à de sérieuses difficultés du fait de la crise économique des années 80. En vue de la relance de ses activités, plusieurs plans de restructurations ont été mis en œuvre par le Gouvernement dont le dernier est la signature du Contrat-Plan Etat-CENEEMA pour la période 2015-2018.

Malgré la mise en œuvre de ces divers plans de restructurations, la situation du CENEEMA demeure préoccupante. Fort de ce qui précède, le Gouvernement a décidé d'entreprendre avec l'appui des consultants, l'audit du dernier contrat-plan Etat/CENEEMA et le Diagnostic Stratégique de cetEtablissement Public.

2. Objet

L'objetde la mission est de procéder à (i) un audit du Contrat-plan ETAT-CENEEMA et (ii) au Diagnostic stratégique de cet Etablissement Public.

3. Consistance des prestations

Le consultant devra apprécier l'impact des mesures de restructuration mises en place par le Gouvernement d'une part, et procéder à un nouvel état des lieux par évaluation de la situation socio-économique, technique et financière de cet Etablissement dans toutes ses dimensions, d'autre part. Le Consultant devra procéder à un diagnostic organisationnel, technique,comptable et financier permettant de connaître l'état des lieux cet établissement et proposer les mesures pour et améliorer ses performances.

De manière spécifique, il s'agira pour le consultant d'accomplir les tâches suivantes :

S'agissant de l'audit du contrat-plan, de :

- analyser la pertinence des actions de restructuration retenues ;
- analyser lechoix des investissements ;
- s'assurer de l'effectivité des réalisations matérielles et financières conformément aux dispositions du contrat ;
- évaluer l'impact du contrat-plan sur les activités du CENEEMA ;
- évaluer l'impact du Contrat-plan sur l'offre des produits agricoles.

Pour ce qui est du diagnostic, de :

- faire un état des lieux complet de la situation du CENEEMA ;
- identifier ses forces et ses faiblesses, ainsi que les menaces et les opportunités ;
- analyser son positionnement stratégique au regard de ses atouts et des menaces auxquelles il fait face ;
- proposer un schéma de développement accompagné des scénarii de réhabilitation soutenus par une matrice d'actions chiffrée le cas échéant.
- proposer une matrice d'actions chiffrée sur la base des scénarii.

4. Participation et origine

La participation à cet appel à manifestation d'intérêt est ouverte à tous les cabinets ou groupements de cabinets ayant des connaissances avérées dans les secteurs concernés par cette étude et disposant des références ainsi qu'une expérience avérée dans l'audit, les études de faisabilité, les études diagnostiques, les évaluations et l'analyse de la viabilité d'une entreprise.

5. Financement

L'étude sera financée par le budget de l'Etat.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais devront être déposés sous pli fermé, marqués comme tels, en 06 (six) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels au Bureau du Courrier de la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) Immeuble Ex-CNR 5^{ème} étage, porte 515, Tel 2 22 22 38 16, Fax : 2 22 22 38 50 au plus tard le **26 JUIL 2021 à 13heures**, heure locale portant la mention suivante :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°00000569/ASMI/MINFI/CTR/UGAM DU 05 JUIL 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DU CONTRAT-PLAN ETAT/Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA) ET DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DU CENEEMA A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

L'ouverture des plis suivra le même jour du dépôt des offres à **14 heures**, heure locale, dans la salle de réunions de la Commission Technique de Réhabilitation.

7. Composition du dossier

1) Le dossier administratif

Ce dossier devra comprendre les pièces suivantes :

- a) une lettre de motivation dûment signée, datée et timbrée, précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'appel d'offres restreint s'il est présélectionné ;
- b) les statuts ou textes qui justifient l'existence du candidat ;
- c) l'adresse et la raison sociale du candidat ;
- d) l'accord de groupement le cas échéant ;
- e) une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'organe compétent du pays du siège social du Cabinet le cas échéant ;
- f) un acte authentique donnant pouvoir au signataire d'engager le cabinet ou la société.

En cas de groupement, tous les membres dudit groupement devront présenter les pièces b), c), e), f),

2) Le dossier technique

Ce dossier comprend les documents suivants :

- Une fiche de présentation du cabinet indiquant : son domaine d'expertise (brochure, plaquette) et ses ressources, etc...
- Les références générales et missions similaires ou équivalentes au cours des dix (10) dernières années. Joindre : (i) une copie de l'extrait du contrat (1^{ère} et page de signature, ainsi que les pages du bordereau des prix unitaires, du détail estimatif et quantitatif). Ces documents devront être clairs et lisibles avec mention obligatoire des données suivantes : libellé des missions, pays, prix, période d'exécution, clients, niveau de réalisation de la mission, éléments justificatifs ; (ii) le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou par ses service et/ou le procès-verbal de réception des travaux.

8. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées conformément aux critères ci-après :

Critères éliminatoires

- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai de 48 heures suivant la séance d'ouverture des plis ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- note technique inférieure à 70/100 ;

Critères d'évaluation technique

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Présentation de l'offre	10
02	Références du Cabinet	90
Total		100

Les cabinets pré-qualifiés seront consultés par appel d'offres restreint en conformité avec les procédures de passation de marchés publics en vigueur en République du Cameroun.

9. Renseignements Complémentaires

La durée de la consultation est de trois (03) mois calendaires. Le consultant remettra les rapports suivants dans les délais indiqués :

Rapport n°1 : Rapport sur l'audit du contrat-plan (2015-2018)

Le consultant se prononcera sur l'efficacité et l'efficience des mesures mises en place à travers le contrat-plan pour la restructuration du CENEEMA. Ce rapport sera remis en dix (10) exemplaires dans un délai d'un (01) mois après le démarrage de la mission.

Rapport n°2. Rapport sur le diagnostic

Le consultant produira un rapport diagnostique en dix (10) exemplaires faisant le point sur la situation institutionnelle, organisationnelle et opérationnelle, sectorielle, technique, financière du CENEEMA, dans un délai de deux (02) mois après le démarrage de la mission :

Rapport n°3. Mesures de restructuration ou schéma de développement

Ce rapport provisoire sera produit en dix (10) exemplaires deux (02) semaines au plus tard après la validation du rapport diagnostique. Il fera ressortir ses recommandations par rapport au diagnostic et ce, en vue du positionnement stratégique du CENEEMA.

Rapport N°4 : Rapport définitif

Le consultant disposera d'un délai de deux (02) semaines au plus pour la rédaction de son rapport définitif et sa remise à la CTR en dix (10) exemplaires dont un support numérique (clé USB).

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur public et parapublic (CTR), 5^{ème} étage de l'immeuble Ex-CNR porte 515, Tél : 2 22 22 38 16 à Yaoundé.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le PRÉSIDENT

ZANG MARTIAL VALERY

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°006/DC/MINEDUB/CIPM/2021 DU 02/07/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DE GARDIENNAGE AU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE. FINANCEMENT: BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINEDUB, EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du suivi des activités de maintenance des biens meubles et immeubles de son département ministériel, le Ministre de l'Éducation de Base lance une consultation pour le recrutement d'une entreprise de gardiennage pour la sécurisation :

- des bâtiments et parkings des Services Centraux ;
- de la Commission Nationale de l'UNESCO sise à MBALLA II, lieudit Dragage ;
- du bâtiment de l'ancien projet PAEQUE ;
- de la Résidence du MINEDUB ;
- de la Résidence du SG.

2. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif des prestations, objet de la présente consultation est de F CFA 28 000 000 (vingt-huit millions) TTC.

3. Participation et origine

La Participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de gardiennage installées sur le territoire national.

4. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Education de Base Yaoundé, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget (SDB), Service des Marchés Publics (SMP), Bâtiment B, porte B 01, BP 1600 Yaoundé ; Tél. :222 22 86 33, ou consulter sur le site Web du MINEDUB à l'adresse www.minedub.cm dès publication du présent avis.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré à l'adresse ci-dessus, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) Francs CFA, payable au Trésor Public.

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en 05 (cinq), exemplaires dont l'original et 04 (quatre) copies marqués comme tels, devra parvenir au Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget (SDB), Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres (BAO), Bâtiment B, porte B01 BP 1600 Yaoundé ; Tél. : 222 22 86 33, au plus tard le 02/08/2021 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION
N°006/DC/MINEDUB/CIPM/2021 DU 02/07/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DE
GARDIENNAGE AU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE.
NB : A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution fixé par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de 12 (douze) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

8. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra impérativement joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 480 000 (Quatre cent quatre-vingt mille) francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans le Dossier de Consultation (Pièce n° 9). Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au 30ème (trentième) jour inclus au-delà du délai de validité des offres.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps le 02/08/2021 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès du Ministère de l'Education de Base, sise au bâtiment A porte 618, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre-commande au soumissionnaire dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de consultation, et qu'elle est évaluée la moins disante.

Une offre sera déclarée conforme pour l'essentiel si elle remplit les conditions suivantes :

1- Tous les documents constitutifs de l'offre tels que visés à l'article 3 du règlement de la consultation (pièce N°II) sont conformes ;

2- Le prestataire a produit la preuve d'acceptation des TDR (Termes De Référence) contenu dans le Dossier de Consultation et la preuve de disposer des moyens logistiques nécessaire pour sa mission ;

3- Le prestataire a exécuté un marché de gardiennage au cours des 02 (deux) dernières années (joindre copies première et dernière page du contrat ainsi que le PV de recette technique) ;

Le délai d'exécution proposé est de douze mois.

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Education de Base Bâtiment A, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, Bâtiment B, porte B01, BP: 1600 Yaoundé, Tel : (237) 222 22 86 33.

YAOUNDE le 2 Juillet 2021

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

COMMUNE DE DJOHONG

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONOBJET: CONSULTATION N° 002/DC/C-DJ/SG/CIPM/2021 DU 01/07/2021 RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MINIMA), COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.« EN PROCEDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Djohong, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un avis de consultation pour l'équipement de la salle de fête de Djohong, Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : de **7 929 000 (sept million neuf cent vingt-neuf mille cinq cent francs) francs CFA.**

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ou sociétés des prestations installées au Cameroun.

Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de l'ARMP

4. Financement

Le présent projet est financé par le Budget d'Investissement Publics Exercice 2021, ressources transférées à la Commune de Djohong.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Djohong (Bureau du Secrétaire Général) dès publication du présent Avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut être obtenu à la Mairie de Djohong (Bureau du Secrétaire Général) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de DJOHONG.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au point focal de la commune de Djohong logé au secrétariat de la CIPM de Djohong, au plus tard **le 28/07/2021 à 14 heures** précises, avec la mention :

*N°002/DC/CIPM-MB/C-DJ/2021 DU 1^{er} JUILLET 2021 RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MINIMA), COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour l'exécution des prestations objet, du présent avis est de **deux (02) mois.**

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Deux cent mille (200 000) de Francs FCFA** conformément à l'arrêté en vigueur, et conformément au modèle en annexe.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (compétente), conformément aux stipulations du règlement de la consultations.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

1. L'ouverture des offres se fera **le 28/07/2021 à 15 heures** (heures locale) par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Djohong dans la salle de réunions de l'hôtel de ville de Djohong.
2. Les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter chacun par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une connaissance parfaite de l'offre concernée
3. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

12. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire de la Commune de Djohong, attribuera la lettre commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **cent vingt jours (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Djohong (Bureau du Secrétaire Général) les jours ouvrables ou au numéro de téléphone suivant: (+237) 695 83 24 43.

DJOHONG le 1 Juillet 2021

Le MAIRE

ISSAMA OUMAROU

COMMUNE DE KYE OSSI

AVIS DE CONSULTATION N°04/AC/PU/DVNT/CKO/CIPM/ 2021 DU 29 JUIN 2021 POUR LES FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE, PROGRAMME ANNUEL 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de KYE OSSI, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance une Demande de Cotations pour les fournitures pédagogiques scolaires ou paquet minimum pour le compte du Ministère de l'Education de Base.

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

Les prestations à exécuter sont définies dans le descriptif de la fourniture joint au dossier de consultation pour un montant toutes taxes comprises de Six millions Sept cent Quatre Vingt Quatorze mille Cinq Cent (6 794 500) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux prestataires de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais.

5. Financement

Les fournitures, objet de la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Education de Base, exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Cotations peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de KYE OSSI dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Cotations peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de KYE OSSI dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de payement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **Vingt Cinq mille (25 000) francs CFA** versée à la Recette Municipale de KYE OSSI. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (08) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé au Secrétariat général de la Commune de KYE OSSI, **au plus tard le 13/07/2021 à 14 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION N°04/AC/PU/DVNT/CKO/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 POUR LES FOURNITURES
PEDAGOGIQUES SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE,
PROGRAMME ANNUEL 2021**

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Toute offre non produite en sept (07) exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution de la fourniture doit être proposé par le soumissionnaire et constitue un critère de notation. Il ne doit pas dépasser deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de procéder à la livraison.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de **cent Trente Cinq mille Huit Cent Quatre Vingt Dix (136 890) francs CFA** établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif. Ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèque légale.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 13/07/2021 à 15 heures** précises, heure locale dans la Salle de Conférence de la Mairie de KYE OSSI, par la Commission Interne de Passation des Marchés publics de la Commune de KYE OSSI siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier de consultation.

12. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

- dossier administratif incomplet ou non-conforme aux prescriptions de l'Avis de Consultation;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- offre financière incomplète ;
- omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre
- Délai de livraison des fournitures

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat Général de la Commune de KYE OSSI.

EBOLOWA le 29 Juin 2021

Le MAIRE

ZUE ZUE JEAN MARIE

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**COMMUNIQUE N°015 DECLARANT INFRUCTUEUX LA DEMANDE DE PROPOSITION
N°002/DP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 25 MARS 2021 POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN
VUE DE MENER L'AUDIT DES CADRES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRE DES SECTEURS IMPACTES
PAR LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU CAMEROUN DANS LE PROJET
D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Nom du Projet : Projet D'accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC)

Pays : Cameroun

Financement : Bm_PPA N°V2250-CM

Numéro de référence de la Demande de Propositions : n°002/DP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :

La Demande de Propositions n°002/DP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM du 25 mars 2021 relative à la sélection d'un cabinet en vue de mener l'audit des cadres législatifs et réglementaires des secteurs impactés par le développement de l'économie numérique au Cameroun dans le cadre du PATNUC est déclarée infructueuse.

Le soumissionnaire concerné est invité dès publication du présent communiqué à retirer ses propositions sous quinzaine, au siège de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2ème étage. BP : 660 Yaoundé – Cameroun, Email : [pndp_c](#)

YAOUNDE le 30 Juin 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

COMMUNE DE MENGANG

DÉCISION N°008/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret **N° 2018/366 du 20 Juin 2018** portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret **N°2012/074 du 08 Mars 2012** portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics;
- Vu le Décret **N°2012/075 du 08 Mars 2012** portant organisation du Ministère des Marchés Publics;
- Vu le Décret **N°2012/076 du 08 Mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du Décret **N° 2001/048 du 23 Février 2001** portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;
- Vu le Décret **N°95/082 du 24 Avril 1995** portant création de la Commune de Mengang ;
- Vu l'Arrêté **N°000214/A/MINDDEVEL DU 05 MARS 2020** constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre;
- Vu la Circulaire **N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics** ;
- Considérant le Dossier d'Appel d'Offre National Ouvert **N°009/AONO/C-MENGANG/SG/CIPM-C-MG/2021 du 20 Avril 2021,**
- Vu la lettre de proposition rapport d'attribution **N°009/LP/CIPM- 2021** du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MENGANG, **du 18 JUIN 2021;**

DECIDE

Article 1^{er}: les travaux de création de voies d'accès dans la cité municipale de la Commune de Mengang, Département du Nyong Et Mfoumou, Région du Centre Sont attribués à l'entreprise ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	Dossier D'Appel d'Offre National Ouvert N°004	Nom et Adresse	Montant Final de la Lettre-Commande TTC en FCFA	Observations
Unique	N°009/AONO/C-MENGANG /SG/CIPM-C-MG/2021 du 20 Avril 2021	Société : POLL ENTREPRISE SARL BP : 457 DOUALA	30 012 795	RETENUE

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MENGANG le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DU CAMEROUN

AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC/CDHC/CIPM/2021 DU 21 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES INVERSEURS POUR DEUX GROUPES ÉLECTROGÈNES AU SIÈGE DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DU CAMEROUN

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Consultation N° 01/DC/CDHC/CIPM/2021 du 21 Juin 2021 pour l'acquisition et l'installation des inverseurs pour deux groupes électrogènes au siège de la Commission des Droits de l'homme du Cameroun
Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, la Commission des Droits de l'homme du Cameroun envisage de procéder à l'acquisition des fournitures ci-après désignées.

2. Consistance des prestations

Les prestations sont relatives à l'acquisition et à l'installation des inverseurs pour deux groupes électrogènes au siège de la Commission des Droits de l'homme du Cameroun.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet de la présente consultation s'élèvent à 7.640.000 FCFA.

4. Allotissement

La prestation constitue un seul lot.

5. Participation et origine

Toute société de droit camerounais justifiant d'une expérience avérée en matière de fourniture d'équipements peut y participer.

6. Financement

Budget d'Investissement Public de la CDHC, Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables (de 8 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes) au Service des Affaires Générales de la Commission des Droits de l'homme du Cameroun, téléphone : 222 22 61 17, Ancien immeuble UNICEF, face Haut-Commissariat du Royaume-Uni. Il peut être retiré à la même adresse dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du Service des Affaires Générales de la Commission des Droits de l'homme du Cameroun contre présentation d'une quittance de versement au Compte CAS-ARMP n° 335 988 ouvert à la BICEC de la somme de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA.

9. Remises des offres

Le bordereau descriptif et quantitatif de ces équipements doit être chiffré et déposé **au plus tard le 21 juillet 2021 à 13 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Président de la Commission des Droits de l'homme du Cameroun avec la mention :

« DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CDHC/CIPM/2021 du 21 juin 2021 pour l'acquisition et l'installation des inverseurs pour deux groupes électrogènes au siège de la Commission des Droits de l'homme du Cameroun A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Ouverture des Plis

Les offres seront remises et dépouillées au plus tard le 21 juillet 2021 à 14 heures, heure locale dans la Salle de conférences de la Commission des Droits de l'homme du Cameroun, Rue Winston Churchill, ancien immeuble UNICEF, face Haut-Commissariat du Royaume-Uni.

Les offres devront être communiquées en chiffres et en lettres hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

11. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Fausses déclarations ou pièces falsifiées
- Non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence ou non-conformité d'une attestation de non redevance en cours de validité

2. Critères d'évaluation

GRILLE D'ÉVALUATION

CRITÈRES ÉLIMINATOIRES		
Absence de la caution de soumission	Oui	Non
Absence ou non-conformité des pièces du dossier administratif en originaux ou en copies certifiées conforme par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente. Le soumissionnaire dispose de 48 heures après l'ouverture pour compléter lesdites pièces	Oui	Non
Fausses déclarations ou pièces falsifiées	Oui	Non
Non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture	Oui	Non
Non-respect de trois (3) critères essentiels	Oui	Non
Absence d'un prix unitaire quantifié	Oui	Non
Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant	Oui	Non
Non-conformité du modèle de soumission	Oui	Non
Absence d'une attestation de non redevance en cours de validité	Oui	Non
Copies dûment paraphées des Cahiers des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et les Spécifications Techniques (ST)	Oui	Non
CRITÈRES ESSENTIELS		
Chiffre d'affaires	Oui	Non

Disponibilité des pièces de rechange		Oui	Non
Service après-vente		Oui	Non
Présentation de l'offre		Oui	Non
Expérience du personnel		Oui	Non
Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières		Oui	Non
Références du fournisseur dans la livraison des fournitures d'un montant supérieur ou égal à 20 millions pendant les cinq dernières années.		Oui	Non
Attestation de capacité financière d'un montant d'au moins 15 000 000 FCFA délivrée par une institution bancaire		Oui	Non
Acquisition et installation des inverseurs pour deux groupes électrogènes aux services centraux de la CDHC			
Inverseurs normal de secours caractéristiques: intensité: 200 A, tension : 400 V, puissance utile : 50 kw, marque : Caterpillar ou similaire	1	Oui	Non
Inverseurs normal de secours caractéristiques: intensité: 60 A, tension : 400 V, puissance utile : 15 kw, marque : Caterpillar ou similaire 60 A	1	Oui	Non
Contacteurs tétra polaire Schneider 500 A	2	Oui	Non
Contacteurs tétra polaire Schneider 350 A	2	Oui	Non
Relais CTR réseau	2	Oui	Non
Disjoncteur tétra polaire 80 A	4	Oui	Non
Honoraire technicien	Ff	Oui	Non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu **75% de « OUI »** seront retenus pour la suite de la procédure.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Commission des Droits de l'homme du Cameroun, Rue Winston Churchill, ancien immeuble UNICEF, face Haut-Commissariat du Royaume-Uni.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le *PRÉSIDENT*

MOUANGUE KOBILA JAMES

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

COMMUNIQUE N°014/C/J09/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/P-AKGA/CDPM-NM/2021 DU 16 JUIN 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE, SUIVANT ACCORD N°002395/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3/EMM DU 07 JUIN 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou (**Autorité Contractante**) communique, conformément aux dispositions du Dossier de Consultation ci-dessus cité ;

Vu l'autorisation de gré à gré N°002395/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3/EMM du 07 juin 2021 de Monsieur le Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des marchés Publics;

Vu le Rapport d'analyse du Comité ad hoc institué à cet effet ;

Le résultat de ladite autorisation de Gré à Gré se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
UNIQUE	ETS ALOUMA BP : 2835 YAOUNDE Tél : 674 17 54 70/ 697 90 34 36	59 972 000 FCFA	59 972 000 FCFA	<u>Délai de réalisation</u> : Quatre (04) mois. <u>Lieu d'exécution</u> : Akonolinga

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, pour souscription du Marché correspondant, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

AKONOLINGA le 5 Juillet 2021

Le PRÉFET

ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
06/AONO/ARSEL/CIPM/2021 DU 06 /07/ 2021 POUR LE CONTROLE ET SUIVI DES ACTIVITES NON
REGULEES DANS LE SECTEUR DE L'ELECTRICITE. FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL, EXERCICE
2021.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
202100220000210-612050

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de **l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL)** lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le contrôle et le suivi des activités non régulées dans le secteur de l'électricité.

2. Consistance des prestations

Le Consultant présentera sa compréhension de la mission qu'il commentera au besoin, et développera en détail la méthodologie proposée pour parvenir aux résultats attendus dans les délais prescrits. Par ailleurs il décrira toutes les activités et tâches à accomplir, et présentera leurs séquences et chronogramme qu'il illustrera par un diagramme approprié.

La prestation attendue du Consultant consistera à :

- effectuer des descentes sur le terrain et s'entretenir avec les opérateurs concernés ;
- mener des analyses des données collectées sur le plan financier, comptables, tarifaire et méthodologique ;
- faire l'analyse croisée (documentaire et terrain) des informations et produire les livrables attendus (les rapports) suivant les objectifs à atteindre ;
- produire une note analytique sur l'état des lieux des activités non régulées ;
- produire une matrice des risques et propositions des mitigations desdits risques ;
- produire une note méthodologique sur le suivi des activités non régulées par l'ARSEL.

Le consultant devra produire au terme de la mission d'accompagnement, des résultats avec des indicateurs pertinents et une séparation nette des travaux réalisés ou à réaliser. Le contenu de ceux-ci devra être suffisamment détaillé.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de 10 000 000 XAF (dix millions francs CFA) :

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux consultants nationaux ayant des qualifications professionnelles appropriées et d'une expérience conforme aux exigences de la mission et aux normes internationales des audits et de la gestion des immobilisations concédés des entreprises d'électricité.

5. Financement

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, sera financée par le budget de **l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL)**, pour l'exercice 2021, dont la ligne d'imputation est : **n°202100220000210-612050**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services en charge des Marchés, à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à côté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email jmnjoya@arsel-cm.org dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être dès publication du présent avis, auprès des services en charge des Marchés, de la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email [mnjoya@arsel-cm.org](mailto:mnojya@arsel-cm.org), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de cinquante mille (50.000) FCFA dans l'un des comptes suivants ouvert au nom de l'affectation spéciale des marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) dans les livres de la BICEC sous les numéros n°335 988 60001/44 à Yaoundé et n°335 988 60001/39 à Douala- Bonanjo ou dans les agences de tous les chefs-lieux de Région et celles des villes de Limbé et Dschang, ceci au titre des frais de dossier.

La copie de la quittance devra identifier le payeur comme représentant le prestataire désireux de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir **auprès des services en charge des Marchés, de la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email [mnjoya@arsel-cm.org](mailto:mnojya@arsel-cm.org)** au plus tard le **04/08/2021** à 13 heures, heure locale sous pli fermé et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06
/AONO/ARSEL/CIPM/2021 DU 06/07/2021
POUR LE CONTROLE DES ACTIVITES NON REGULEES DANS LE SECTEUR DE L'ELECTRICITE
FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL EXERCICE 2021**

9. Delai de Livraison

Le soumissionnaire proposera un calendrier dont la durée de la Mission ne devra pas excéder 45 (quarante-cinq) jours. Celui-ci s'engage à réaliser la Mission dans cet intervalle de temps à compter de la date de notification de démarrage.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **04/08/2021** à **14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ARSEL à Yaoundé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

L'ouverture des offres financières se fera à **14 heures, heure locale**, par la même commission, à une date ultérieure.

12. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres portera sur les critères suivants dont le détail est donné dans le RPAO :

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité des pièces administratives aux prescriptions du DAO et non régularisée dans 48 heures ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives et/ou fiscales ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Présence du Curriculum Vitae d'un même expert dans plus d'une offre.
- Présence dans l'offre administrative ou technique des éléments donnant des indications sur l'offre financière ;

- Note technique inférieure à 75 points sur 100.
- **Critères essentiels**

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères essentiels ci-après :

N°	Critères	Note maximum
1	Présentation générale de l'Offre	5 pts
2	Références du soumissionnaire ;	25 pts
3	Expérience du personnel affecté à la mission	30 pts
4	Conformité aux termes de références du plan de travail, et de la méthode proposée	40 pts
-	TOTAL	100 Pts

13. Attribution

Le soumissionnaire sera choisi par la méthode de sélection du **mieux disant** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

A l'issue des évaluations techniques et financières, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

- $NG = 0.7 \times NT + 0.3 \times NF$

Où :

- NG : note générale

- NT : Note Technique

- NF : Note financière

Avec $NF = 100 \times (MMd) / (M/S)$

- MMd : Montant évalué du moins disant

- MS : Montant évalué du soumissionnaire.

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins soixante-quinze (75) points sur cent (100) seront admises à l'analyse financière.

Le soumissionnaire sera choisi par la méthode de sélection du **mieux disant** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **auprès des services en charge des Marchés, de la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à côté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email [mnjya@arsel-cm.org](mailto:mnojya@arsel-cm.org).**

YAOUNDE le 6 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

COMMUNE OLANGUINA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C-OLANGUINA/CIPM/2021 DU 06 JUILLET 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) BOUTIQUES (LOT 1)ET D'UN (01) HANGAR DE MARCHÉ (LOT 2) A OLANGUINA DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE : (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINCOMMERCE - EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE d'Olanguina, Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance en deux lots distincts, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction de cinq (05) boutiques (**lot 1**) et d'un (01) hangar de marché (**lot 2**) à Olanguina dans la Commune d'Olanguina, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre :

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Installations de chantier;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation-Enduits ;
- Charpente-Couverture-Plafond ;
- Menuiserie Bois-Métallique;
- Electricité ;
- Plomberie-Sanitaire ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA TTC repart en 30 000 000 FCFA TTC pour la construction de cinq (05) boutiques lot1 et de 15 000 000 FCFA TTC pour la construction d'un (01) hangar de marché lot 2.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués de deux lots distincts:

N° Lot	Désignations	Montant TTC	Cautiion de soumission 2%
		F CFA	
Lot1	Construction de cinq (05) boutiques	30 000 000	600 000
Lot 2	Construction d'un (01) hangar de marché	15 000 000	300 000

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Olonguina dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès de la Commune d'Olonguina, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (**Recette municipale d'Olonguina**), d'une somme non remboursable de **soixante-dix mille (70 000) FCFA lot1 et quarante mille (40 000) FCFA lot 2 Pour chaque lot distinct**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie d'Olonguina, au plus tard **le mercredi 4 août 2021 à 12 heures** précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-OLANGUINA/CIPM/2021

DU 06 JUILLET 2021 POUR L'EXECUTION EN DEUX LOTS DISTINCTS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) BOUTIQUES LOT1 ET D'UN (01) HANGAR DE MARCHÉ LOT2 A OLANGUINA DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE ;
(EN PROCEDURE D'URGENCE)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux de chaque lot est de **trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt (120) jours représentant 2% du coût prévisionnel du lot ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Olonguina dans la salle de des actes de la commune à Olonguina le mercredi 04 août **2021 à 13 heures** précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) Absence d'une attestation de visite de site contresignée par le Chef de l'Exécutif Municipal et le soumissionnaire ;
- 5) Absence d'une caution de soumission.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de **quinze millions (15 000 000) F CFA (lot1) et dix millions (10 000 000) F CFA (lot 2) les** pour les deux lots distincts 02 oui
- 2) Les références de l'Entreprise 06 oui
- 3) Méthodologie d'exécution des travaux 03 oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement 03 oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels 03 oui
- 6) Compréhension du projet 05 oui
- 7) Présentation des Offres 03 oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70% de la note technique, (soit au moins 18 sur 25) seront examinées pour les deux lots distincts

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre **pour chaque lot distinct**:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Oluanguina.

Additif à l'appel d'Offres Le Maire de la Commune d'Oluanguina se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB : TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES DEVRA ETRE SIGNALÉE PAR ECRIT ET MESSAGERIE TELEPHONIQUE AU MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS AVEC COPIES AU PRESIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION (CONAC : 1517) AUX NUMEROS VERTS SUIVANTS : 673 20 57 25/699 37 07 48.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N°00000033/21/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 01 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE LA DEMANDE DE COTATION N°00000022/DCO/MINEE/CIPM/DP184/RAF/2021 DU 25 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE POUR L'ALIMENTATION DU SYSTÈME DE GESTION CENTRALISÉE DU PROJET D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE 184 LOCALITÉS PAR SYSTÈME SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE À YAOUNDÉ ;FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEE, FONDS DE CONTREPARTIE, EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE

Est déclaré attributaire de la lettre-commande relative à la demande de cotation suscité, le Soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
AKEVA SARL	15 500 000	30 jours

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 1 Juillet 2021

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/HGY/CIPM/21 DU 25 JUIN 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE.POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS MEDICAUX, CONSOMMABLES ET REACTIFS AU SERVICE DE LABORATOIRE CENTRAL A L'HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE
FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDE
EXERCICE 2021 – LIGNE : 61 03 20 ET 22 28 00.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
61 03 20 ET 22 28 00

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Yaoundé lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la fourniture et l'installation d'équipements médicaux, consommables et réactifs au Service de Laboratoire Central à l'Hôpital Général de Yaoundé tels que détaillés au point 2.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres comprennent la fourniture et l'installation d'équipements médicaux, consommables et réactifs au Service de Laboratoire Central et les services connexes tels que les réglages et essais et la formation des personnels utilisateurs et de maintenance.

3. Allotissement

Le présent appel d'offres est regroupé en quatre lots repartis ainsi qu'il suit :

LOTS ET DESIGNATION	MONTANTS PREVISIONNELS
Lot n°1 : Fourniture et installation des équipements médicaux au service de laboratoire central	30 000 000 <i>trente millions</i>
Lot n°2 : Fourniture des réactifs et consommables de laboratoire au service de laboratoire central	65 000 000 <i>Soixante-cinq millions</i>

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est réservée aux entreprises installées au Cameroun ayant une expérience dans la fourniture de ce type de biens. Tout soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots ci-dessus listés.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de fonctionnement de l'Hôpital Général de Yaoundé, **Exercice 2021- Imputation : 61 03 20 et 22 28 00.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Général de Yaoundé, B.P. : 5408 Yaoundé, Tél : 222 20 39 53, fax : 222 21 20 15 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél. : 222 20 39 53, fax : 222 21 20 15 dès publication du présent avis, contre **versement d'une somme non remboursable de 100 000 (Cent mille) francs CFA**, payable au compte n°335988 ouvert au nom de « Compte Spécial CAS- ARMP » à la BICEC de Yaoundé.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél. : 222 2039 53, fax : 222 21 20 15 au plus tard **le 31 Juillet 2021, à 13 heures précises**, heure locale et portant la mention :

**« Avis d'Appel d'Offres NATIONAL OUVERT N° 008/ AONO/ HGY/CIPM/21 DU 25 JUIN 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS MEDICAUX, CONSOMMABLES ET REACTIFS AU SERVICE DE LABORATOIRE CENYTRAL A L'HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison des fournitures prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois à partir de la date de notification de l'ordre de service.

10. Cautionnement Provisoire**Montants des cautions de soumission**

LOTS ET MONTANTS PREVISIONNELS	MONTANT DE LA CAUTION DE SOUMISSION
Lot n° 1 : 30 000 000	600 000 F CFA
Lot n° 2 : 65 000 000	1 300 000 F CFA

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu **le 31 Juillet 2021, à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Yaoundé dans la Salle des réunions de la Direction Générale de l'Hôpital Général de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

1. Fausse déclaration et/ou falsification d'une des pièces constitutives de l'offre.
2. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement de délai de rattrapage de 48h ;
3. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
4. Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
5. Non-conformité des caractéristiques techniques définies dans le descriptif d'une fourniture ;
6. Absence de certificats de conformité pour les armoires réfrigérées ;
7. N'avoir pas satisfait au moins 70% des critères essentiels.

Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- Absence d'autorisations des fabricants ou des contrats de représentation pour les équipements proposés ;
- Les références du soumissionnaire
- Délai et planning d'exécution ;
- L'exhaustivité et la conformité des propositions techniques ;
- La disponibilité des pièces de rechange ;
- Le service après-vente ;
- La présentation générale de l'offre.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 70 % de OUI seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres, techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

Un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots à condition de présenter les capacités techniques et financières permettant de couvrir les deux lots

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél. : 222 20 39 53, fax : 222 21 20 15

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DJIENTCHEU VINCENT DE PAUL

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°0028 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°008/AONR/SIC/CIPM/2021 DU 30 MARS 2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) IMMEUBLE DE 150 LOGEMENTS+3000 M² DE BUREAUX ET COMMERCE + PARKINGS AU QUARTIER HIPPODROME À YAOUNDÉ (RÉSIDENTE LE MFOUNDI) EN VUE DE L'OBTENTION DE L'ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE CONSTRUCTEUR AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

L'Entreprise ci-dessous indiquée a été retenue dans le cadre de la consultation sus référencée :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
Lot unique	Contrôle technique des travaux de construction d'un (01) immeuble de 150 logements+3000 M² de bureaux et commerce+parking au quartier hippodrome à Yaoundé (Résidence le Mfoundi), en vue de l'obtention de l'assurance de responsabilité décennale constructeur au profit de la Société Immobilière du Cameroun.	APAVE CAMEROUN BP : 438 Douala	140 649 413	Vingt-cinq (25) mois

Le responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement du marché.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les entreprises ou groupements d'entreprises retenus.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer à la Cellule des Marchés de la SIC leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, hormis l'exemplaire de l'ARMP, ces offres se purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°05/AONO/ARSEL/CIPM/2021 DU 06 /07/ 2021 POUR L'ETUDE SUR L'ETAT DU MARCHÉ DE
L'ELECTRICITE FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL, EXERCICE 2021.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
202100220000210-612050

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'**Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL)** lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'étude sur l'Etat du marché de l'électricité.

2. Consistance des prestations

Le bureau d'étude a pour mission de:

- faire un diagnostic de l'état actuel du marché ;
- faire une analyse critique du mix énergétique existant, des opérateurs et potentiels opérateurs et proposer sur la base du plan de développement du secteur la tendance de l'évolution de ce mix ;
- ressortir l'évolution de l'offre et la demande ;
- proposer des axes de suivi de la concurrence afin de détecter toute entrave à la concurrence (ententes illicites, pratiques monopolistiques ou tout autre pratique prohibée par la loi n° 98/013 du 14 juillet 1998 relative à la concurrence) ;
- proposer des solutions d'amélioration.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de 25 000 000 XAF (vingt-cinq millions de francs CFA) :

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux consultants nationaux ayant des qualifications professionnelles appropriées et d'une expérience conforme aux exigences de la mission et aux normes internationales des audits et de la gestion des immobilisations concédés des entreprises d'électricité.

5. Financement

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, sera financée par le budget de l'**Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL)**, pour l'exercice 2021, dont la ligne d'imputation est : **n°202100220000210-612050**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services en charge des Marchés, à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email jmnjoya@arsel-cm.org dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être dès publication du présent avis, auprès des services en charge des Marchés, de la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnoya@arsel-cm.org, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de cinquante mille (50.000) FCFA dans l'un des comptes suivants ouvert au nom de l'affectation spéciale des marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) dans les livres de la BICEC sous les numéros n°335 988 60001/44 à Yaoundé et n°335 988 60001/39 à Douala- Bonanjo ou dans les agences de tous les chefs-lieux de Région et celles des villes de Limbé et Dschang, ceci au titre des frais de dossier.

La copie de la quittance devra identifier le payeur comme représentant la compagnie désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir **auprès des services en charge des Marchés, de la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email [mnjoya@arsel-cm.org](mailto:mnojaya@arsel-cm.org)** au plus tard le 03 /08/ 2021 à 13 heures, heure locale sous pli fermé et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05
/AONO/ARSEL/CIPM/2020 DU 06 /07/ 2021
POUR L'ETUDE SUR L'ETAT DU MARCHÉ DE L'ELECTRICITE
FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL EXERCICE 2021**

9. Delai de Livraison

Pour réaliser la mission, le Consultant aura un délai de soixante (60) jours (deux (02) mois) à compter de la date de signature du contrat.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **03 /08/ 2021 à 14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ARSEL à Yaoundé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

L'ouverture des offres financières se fera à **14 heures, heure locale**, par la même commission, à une date ultérieure.

12. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres portera sur les critères suivants dont le détail est donné dans le RPAO :

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité des pièces administratives aux prescriptions du DAO et non régularisée dans 48 heures ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives et/ou fiscales ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Présence du Curriculum Vitae d'un même expert dans plus d'une offre.
- Présence dans l'offre administrative ou technique des éléments donnant des indications sur l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères essentiels ci-après :

N°	Critères	Note maximum
1	Présentation générale de l'Offre	5 pts
2	Références du soumissionnaire ;	25 pts
3	Expérience du personnel affecté à la mission	30 pts
4	Conformité aux termes de références du plan de travail, et de la méthode proposée	40 pts
-	TOTAL	100 Pts

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins soixante-quinze (75) points sur cent (100) seront admises à l'analyse financière.

13. Attribution

Le soumissionnaire sera choisi par la méthode de sélection du **mieux disant** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant soixante 60 jours (deux (02) mois) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **auprès des services en charge des Marchés, de la Direction Générale de l'ARSEL**, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnjoya@arsel-cm.org.

YAOUNDE le 6 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 005/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 DU 05 JUILLET 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR L'ELABORATION D'UN SYSTEME DE GESTION INTEGRE POUR LA MAGZI SA (PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles S.A, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la MAGZI S.A, un Appel d'Offres National Restreint pour **le recrutement d'un Cabinet en vue de la réalisation de l'étude sur l'élaboration d'un Système de Gestion Intégré pour la MAGZI SA.**

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt n° 008/ASMI/MAGZI SA/SIGAM/2021 du **23 mars 2021** publié dans le Journal des Marchés, le **23 mars 2021**.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de sa mission, le prestataire procédera à : *(i) la collecte des données et des besoins ; (ii) la clarification des exigences ; (iii) la cartographie des processus et des modules à implémenter ; (iv) l'analyse comparative technico-financière des scénarii de solutions, tout en insistant sur la solution la plus adéquate.* Ces prestations sont définies de manière plus détaillée dans les Termes De Référence (TDR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente millions (30 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

Les prestations comprennent un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés ci-après :

N°	NOMS DE L'ENTREPRISE	ADRESSES	
		BOITE POSTALE	TELEPHONE
1	ICCSOFT	BP : 5 937 YAOUNDE	
2	DINITY TECHNOLOGY SOLUTIONS	BP : 7 603 DOUALA	
3	TEAM INFORMATION SYSTEM SARL	BP : 13 952 YAOUNDE	Tel : (237) 677 98 82 51

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la MAGZI SA, Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Service des Marchés de la MAGZI S.A, sis à MVAN au lieu-dit 1er échangeur, BP. 1431 Yaoundé, téléphone 674 16 22 89, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés de la MAGZI S.A à la Direction Générale de la MAGZI S.A, sise à MVAN, BP. 1431 Yaoundé, au lieudit 1^{er} échangeur. Téléphone 674 16 22 89 sur présentation d'une quittance de versement dans le compte spécial CAS-ARMP n° 335988 à la BICEC, d'une somme non remboursable de **cinquante mille(50 000) francs CFA**, au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou groupement d'entreprises désireux de participer à l'appel d'offres.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés au service des marchés de la MAGZI S.A, situé à la **Direction Générale de la MAGZI S.A, sise à Mvan à Yaoundé, au lieudit 1^{er} échangeur. Tél : 674 16 22 89**, au plus tard le **27 juillet 2021 à 11 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 005/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR L'ELABORATION D'UN SYSTÈME DE GESTION INTEGRE POUR LA MAGZI SA

Financement : Budget de la MAGZI SA, Exercice 2021

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Restreint, est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un organisme financier de premier rang agréé par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO, d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (3) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances ou le non respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation indiqué à l'article 11 ci-dessus seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **rente (30) jours** au delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, un délai supplémentaire d'au moins 48 heures sera accordé à ces derniers pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

Les pièces administratives devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivi dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu, **le 27 juillet 2021 à 12 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MAGZI S.A dans la salle de conférence de la Direction Générale sise à MVAN à Yaoundé, au lieu dit 1^{er} échangeur

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale d'au moins soixante-quinze (75) des critères sur 100.

14. Critères d'évaluation

15.1. Critères éliminatoires :

a) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif, au-delà du délai de 48 h suivant la séance d'ouverture des plis ;

b) Fausse déclaration ou Pièce(s) falsifiée (s) ;

c) Offre technique intégrant les informations financières ;

d) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

soumission,

bordereau des prix,

détail estimatif,

sous-détails des prix.

e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

f) Proposition dans la liste des experts d'un Agent Public sans présentation de tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique ;

g) Note technique inférieure à 75/100 ;

h) Inadéquation entre la ventilation des coûts et des activités planifiées.

15.2. Critères essentiels :

Les critères essentiels sont les suivants :

Qualifications et compétences des experts proposés par le Soumissionnaire : 32 points ;

Références du Soumissionnaire dans les prestations similaires : 15 points ;

Compréhension de la Mission, méthodologie proposée :40 points ;

Moyens logistiques, techniques et matériels à mobiliser par le Soumissionnaire :10 points ;

Présentation générale de l'offre.....03 points.

NB : les pièces administratives et techniques signées par les personnalités autres que celles désignées dans le DAO ne seront pas prises en compte.

Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 75 points sur 100 seront analysées.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

SF=100 x Fm/F

SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins distante, F : montant de la proposition considérée.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la mieux disante**, c'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée, calculée selon la formule de pondération suivante :

Note finale= (80xnote technique + 20xnote financière) / 100.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Cellule Informatique et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication de la MAGZI S.A, sise à MVAN au lieu-dit 1er échangeur.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINEDUB/CIPM/2021 DU 30 JUIN 2021
RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU INFORMATIQUE AUX REGIONS DU CENTRE, DU
SUD, DU LITTORAL ET DE L'OUEST. N.B. : POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION BIEN VOULOIR
APPELER OU ENVOYER UN SMS AU MINMAP AUX NUMÉROS SUIVANTS : 6 73 20 57 25/699 37 07 48
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55-15-198-17-320013-2249.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2021, le Ministre de l'Education de Base, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, lance pour le compte son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'une Entreprise en vue l'extension du réseau informatique aux régions du Centre, du Sud, du Littoral et de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, portent sur la construction d'un réseau intranet sécurisé et la connexion de ses services à Internet dans les Délégations Régionales de l'Education de Base du Centre, du Sud, de l'Ouest et du Littoral.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel desdites prestations se chiffre à 55 000 000 (cinquante-cinq millions) de FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupement d'entreprises installées sur le territoire national et exerçant dans le domaine des réseaux informatiques.

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021, ligne n° 55-15-198-17-320013-2249.

6. Consultation du Dossier

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consultée aux heures ouvrables au Ministère de l'Education de Base Yaoundé, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget (SDB), Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres (BAO) Bâtiment B, porte B 01, BP 1600 Yaoundé ; Tél. : 222 228 633 et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le DAO peut être obtenu aux heures ouvrables au Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appel d'Offres, Bâtiment B , Porte B 01, BP 1600 Yaoundé ; Tél. : 222 228 633 dès publication du présent avis sur présentation de l'original de la quittance de paiement d'une somme non remboursable de 75 000 (soixante-quinze mille) Francs CFA au Trésor Public représentant les frais d'achat du DAO. Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le payement des frais d'achat du DAO.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, FAX, télex, Téléphone).

11. Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

8. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français et/ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Ministère de l'Education de Base Yaoundé, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget (SDB), Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres (BAO) Bâtiment B, porte B 01, BP 1600 Yaoundé ; Tél. : 222 228 633, au plus tard le 28 Juillet 2021 à 14 heures et devra porter la mention :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINEDUB/CIPM/2021

DU 30 JUILLET 2021 RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU INFORMATIQUE AUX REGIONS DU CENTRE, DU SUD, DU LITTORAL ET DE L'OUEST

NB : A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plate-forme COLEPS au plus tard le 28 Juillet 2021 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus le même jour au plus tard à 14 heures.

Le présent Avis d'Appel d'Offres sera publié dans le Journal des Marchés ou sur la

Plateforme COLEPS.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de 04 (quatre) mois soit 120 (cent vingt) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 1 100 000 (un million cent mille) FCFA établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances (voir la liste à la pièce 10 du DAO). Cette caution devra être valable pendant 30 (trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, toutes les pièces du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète au regard des prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances sera déclarée irrecevable et entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 28 Juillet 2021, à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEDUB (Bâtiment A, porte 618) siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera d'abord selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire.

15-1.- Critères éliminatoires

Le système d'évaluation des critères éliminatoires se portera sur les points suivants :

N°	DESIGNATION DU CRITERE	OUI	NON
1	Absence d'une capacité de financement de 30 000 000 FCFA ;		
2	Absence d'une pièce du Dossier Administratif dans un délai de 48 heures ;		
3	Présence de documents falsifiés ou de fausse déclaration ;		
4	Utilisation des deux modes de soumission à la fois) ;		
5	Non satisfaction d'au moins 08 critères sur critères essentiels sur 11		
6	Offre financière incomplète ;		
7	Absence de la copie de sauvegarde à l'ouverture des offres en cas de soumission en ligne ;		
8	Non-respect du format de fichier des offres en cas de soumission en linge ;		
9	Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.		

15.2. Critères essentiels :

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels résumés ci-après :

N°	Désignation	Valeur	
		OUI	NON

	Références de l'entreprise (copies 1^{ère} et dernière pages du contrat + PV de réception ou attestation de bonne fin) Atteindre un montant cumulé d'au moins 50 000 000 TTC FCFA pour les 02 types de références.		
1	Références générales dans le domaine de la construction et/ou interconnexion de réseaux informatiques au cours des 05 dernières années.		
2	Références dans les projets d'infrastructures réseaux avec interconnexion par fibre optique au cours des 05 dernières années.		
3	● Justificatifs du Conducteur des travaux, titulaire d'un ● diplôme d'ingénieur de conception en informatique, ● (BAC+5 en Réseau ou Télécom) ● Expérience professionnelle ? 8 ans ● Copie certifiée conforme du diplôme ● Attestation de présentation de l'original du Diplôme ● CV daté et signé ● Attestation disponibilité ou contrat de travail ● Références professionnelles (au moins une référence) ● dans le domaine des réseaux et/ou de la maintenance ● informatique, Certification PMP, LINUX.		

4	Expert n°1 : Ingénieur des travaux en Réseau ou Télécom (Bac+3 ou équivalent) : ● Expérience professionnelle ? 5 ans ● Copie Certifiée Conforme du Diplôme ● Attestation de présentation de l'original du diplôme ● CV daté et signé ● Attestation disponibilité ou contrat de travail ● Références professionnelles (au moins une référence) ● dans le domaine des Réseaux et/ou Télécom, Certification CISCO CCNA.		
5	Technicien Supérieur N°1 en réseau et maintenance (Bac+2 ou équivalent) : ● Expérience professionnelle ? 4 ans ● Copie Certifiée Conforme du Diplôme ● Attestation de présentation de l'original du diplôme ● CV daté et signé ● Attestation disponibilité ou contrat de travail ● Références professionnelles (au moins une référence) ● dans le domaine des réseaux et de la maintenance informatique.		
6	Technicien Supérieur N°2 en réseau et maintenance (Bac+2 ou équivalent) : ● Expérience professionnelle ? 4 ans ● Copie Certifiée Conforme du Diplôme ● Attestation de présentation de l'original du diplôme ● CV daté et signé ● Attestation disponibilité ou contrat de travail ● Références professionnelles (au moins une référence) ● dans le domaine des réseaux et/ou de la maintenance informatique.		

7	Technicien Supérieur N°3 en réseau et maintenance (Bac+2 ou équivalent) : ● Expérience professionnelle ? 4 ans ● Copie Certifiée Conforme du Diplôme ● Attestation de présentation de l'original du diplôme ● CV daté et signé ● Attestation disponibilité ou contrat de travail ● Références professionnelles (au moins une référence) ● dans le domaine des réseaux et de la maintenance informatique.		
8	Planning détaillé d'exécution des travaux incluant les délais d'exécution		
9	Rapport de visite du site des travaux avec photos		
10	Cahier des clauses Techniques Particulières CCTP paraphé à chaque page et signé à la dernière page		
11	Cahier des Clauses Administratives Particulières CCAP paraphé à Chaque page et signé à la dernière page.		

NB : seules les offres ayant satisfait à au moins 8 (huit) critères essentiels sur 11 (onze) seront soumises à l'évaluation financière.

14. Attribution

Le marché sera attribuée au soumissionnaire qui aura satisfait à 100% (cent pour cent) des critères éliminatoires et dont l'offre financière aura été évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au MINEDUB, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, Bâtiment B, Porte B 01, BP 1600 Yaoundé, téléphone 222 22 86 33 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses: <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

YAOUNDE le 30 Juin 2021

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°0027 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°007/AONR/SIC/CIPM/2021 DU 30 MARS 2021 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) IMMEUBLE DE 150 LOGEMENTS+3000 M² DE BUREAUX ET COMMERCES + PARKINGS AU QUARTIER HIPPODROME À YAOUNDÉ (RÉSIDENCE LE MFOUNDI).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

Le Groupement d'entreprises ci-dessous indiqué a été retenu dans le cadre de la consultation sus référencée :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
Lot unique	Contrôle et surveillance des travaux de construction d'un (01) immeuble de 150 logements+3000 M ² de bureaux et commerce+parkings au quartier hippodrome à Yaoundé (Résidence le Mfoundi),	GROUPEMENT INTEGC/BUBAN NGU DESCO BP : 11 088 Yaoundé	458 605 688	Vingt-cinq (25) mois

Le responsable dudit groupement ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement du marché.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les entreprises ou groupements d'entreprises non retenus.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer à la Cellule des Marchés de la SIC, retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, hormis l'exemplaire de l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**ADDITIF N° 1 A L'APPEL A CANDIDATURE N° 0002/ARMP/CCP-BTP/21 DU 27 MAI 2021 POUR LA
CATÉGORISATION DES ENTREPRISES DE TRAVAUX RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « BÂTIMENT ET
AMÉNAGEMENT URBAIN »**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

5. RETRAIT ET DÉPÔT DES DOSSIERS

Au lieu du **jeudi 08 juillet 2021**, la date limite de recevabilité des dossiers de candidature est reportée au **vendredi 06 août 2021, à 15 heures et 30 minutes**.

Par ailleurs, le Directeur Général de l'ARMP rappelle à l'ensemble des prestataires du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics que, conformément aux hautes directives du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, l'accès à la commande publique sera limité, à compter de l'exercice 2022, aux seuls prestataires titulaires d'une Attestation de catégorisation.

YAOUNDE le 2 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

ADDITIF N°1 A L'APPEL A CANDIDATURE N° 0001/ARMP/CCP-BTP/21 DU 27 MAI 2021 POUR LA CATÉGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET DES CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « BÂTIMENT ET AMÉNAGEMENT URBAIN »

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

5. RETRAIT ET DÉPÔT DES DOSSIERS

Au lieu du **jeudi 08 juillet 2021**, la date limite de recevabilité des dossiers de candidature est reportée au **vendredi 06 août 2021, à 15 heures et 30 minutes**.

Par ailleurs, le Directeur Général de l'ARMP rappelle à l'ensemble des prestataires du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics que, conformément aux hautes directives du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, l'accès à la commande publique sera limité, à compter de l'exercice 2022, aux seuls prestataires titulaires d'une Attestation de catégorisation./.

YAOUNDE le 2 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N°00000034/21/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 01 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000023/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 25 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA LOCALITÉ D'EYENE (NKOL ELOUGA) DANS L'ARRONDISSEMENT DE SA'A, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Est déclaré attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres suscité, le Soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
ETS JETCAM CONTRACTORS	24 267 375	03 mois

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 1 Juillet 2021

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/CDHC/CIPM/2021 DU 21 JUIN 2021 POUR
L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LES SERVICES CENTRAUX DE LA
CDHCFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2021 DE LA CDHC.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

En vue de l'amélioration des conditions de travail au sein de son Institution, le Président de la Commission des Droits de l'homme du Cameroun (CDHC) lance un Appel d'offres ouvert relatif à l'acquisition du mobilier de bureau pour les services centraux de la CDHC.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché sont relatives à l'acquisition du mobilier de bureau pour les services centraux de la CDHC.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 18 837 500 FCFA.

4. Allotissement

Les prestations à exécuter font l'objet d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toute entreprise de droit camerounais installée au Cameroun et ayant une expérience avérée en la matière.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'investissement public 2021 de la Commission des Droits de l'homme du Cameroun.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Permanent de la Commission des Droits de l'homme du Cameroun, Service des Affaires Générales, téléphone : 222 22 61 17, ancien immeuble UNICEF, face Haut-Commissariat de Royaume-Uni, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Permanent de la Commission des Droits de l'homme du Cameroun, Service des Affaires Générales, téléphone : 222 22 61 17 ancien immeuble UNICEF, face Haut-Commissariat du Royaume-Uni, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA, dans le Compte Spécial CAS-ARMP N°335 988 auprès de la BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Permanent de la Commission des Droits de l'homme du Cameroun, Service des Affaires Générales, téléphone : 222 22 61 17 Yaoundé au plus tard le **21 juillet 2021 à 13 heures** et devra porter la mention:

*« Avis d'Appel d'Offres National ouvert n° 01/AONO/CDHC/CIPM/2021 du 21 juin 2021 pour l'acquisition du mobilier de bureau pour les services centraux de la CDHC
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de 152 000 FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement particulier de Dossier d'Appel d'Offre. Elles doivent dater de moins de trois (3) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le 21 juillet 2021 à 14 heures par la Commission interne de passation des marchés auprès de la CDHC dans la salle de conférence Dr Chemuta Divine Banda de CDHC, sise ancien immeuble UNICEF, face Haut-Commissariat du Royaume Uni.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires**

Il s'agit notamment :

- de l'absence de la caution de soumission ;
- de l'absence ou de la non-conformité des pièces du dossier administratif en originaux ou en copies certifiées conforme par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente. Le soumissionnaire dispose 48 heures après l'ouverture, pour compléter lesdites pièces ;
- des fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- de la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
- du non-respect de trois (3) critères essentiels ;
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- de la non-conformité du modèle de soumission ;
- des copies dûment paraphées du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et les Spécifications Techniques (ST) ;
- de l'absence d'attestation de non redevance en cours de validité.

2. Critères essentiels

Les principaux critères d'évaluation sont les suivants :

- ? le chiffre d'affaires ;
- ? la présentation de l'offre ;
- ? les références générales de l'entreprise (au moins deux (2) références pour les prestations similaires au cours des cinq dernières années) ;
- ? la capacité de financement (accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières) ;
- ? la qualification et l'expérience du personnel clé ;
- ? la connaissance de la prestation ;
- ? la qualification et l'expérience du personnel technique.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins-disante, qui dispose de capacités techniques et financières requises pour l'exécuter de façon satisfaisante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Permanent de la Commission des Droits de l'homme du Cameroun, Service des Affaires Générales, téléphone : 222 22 61 17, ancien immeuble UNICEF, face Haut-Commissariat du Royaume-Uni.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le PRÉSIDENT

MOUANGUE KOBILA JAMES

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MAGZI SA/CIPM/2021 DU 05 JUILLET 2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT DANS LA ZONE
INDUSTRIELLE DE KOUME-BONIS (PHASE 2)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles (MAGZI SA), Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de la deuxième phase du réseau d'assainissement dans la zone industrielle de Koumé-Bonis, Département du LOM ET DJEREM, Région du L'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations suivantes :

- a. Travaux préparatoires ;*
- b. Assainissement et drainage ;*

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel pour la réalisation des travaux est de **Deux cent cinq millions (205 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

L'ensemble des travaux sont repartis en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles (**MAGZI S.A**), Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la **Direction Générale de la MAGZI S.A**, Service des Marchés de la MAGZI S.A, sis à Mvan au lieu-dit 1^{er} échangeur, BP : 1431 Yaoundé, téléphone 674 16 22 89, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés de la MAGZI S.A, sis à Mvan, BP 1431 Yaoundé, au lieu-dit 1^{er} échangeur. Téléphone 674 16 22 89 sur présentation d'une quittance de versement dans le compte spécial CAS-ARMP N° 335988 à la BICEC, d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **150 000 (Cent cinquante mille) francs CFA**, au titre des frais d'achat du dossier.

PRESENTATION DES OFFRES

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés au service des marchés de la MAGZI S.A, situé à la **Direction Générale de la MAGZI S.A, sise à Mvan à Yaoundé, au lieu-dit 1^{er} échangeur. Tél : 674 16 22 89, contre récépissé**, au plus tard le **26 juillet 2021 à 11 heures précises**, heure locale, et devra porter à l'exclusion de toute indication la mention suivante :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** »

N° 005/AONO/MAGZI SA/CIPM/2021 DU 05 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE KOUME-BONIS (PHASE 2)

Financement : BUDGET MAGZI S.A, Exercice 2021

À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'offres est de **SIX (06) MOIS**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **quatre millions cent mille (4 100 000) FCFA** et valable pendant **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) MOIS à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 26 juillet 2021 à 12 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la MAGZI S.A, dans la salle de conférence de la Direction Générale sise à Yaoundé, au lieu-dit Mvan 1^{er} échangeur.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

14.1. Critères Éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures après ouverture des offres ;
- b) Absence de caution de soumission ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Offre technique incomplète pour absence :
 - d1) de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
 - d2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Omission du sous-détail d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- g) N'avoir pas satisfait à au moins 19 critères sur 27 des critères essentiels.

14.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A – Références 02 critères

B - Personnel d'encadrement 14 critères

C – Matériel 10 critères

D- Surface financière 01 critère

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés de la MAGZI S.A, sis à Mvan, BP 1431 Yaoundé, au lieu-dit 1^{er} échangeur. Téléphone 674 16 22 89.

ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°013/ ASMI/SIC/2020 DU 02 JUILLET 2021
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSEIL FISCAL A LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC)AU
TITRE DES EXERCICES 2021 A 2022 FINANCEMENT : BUDGET SIC EXERCICE 2021 A 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La Société Immobilière du Cameroun (SIC) créée en 1952, est une Société Anonyme d'économie mixte. Son organisation et son fonctionnement sont régis par les lois et règlements en vigueur au Cameroun sur les sociétés anonymes et sur les entreprises du secteur public et parapublic, ainsi que par les dispositions de l'Acte Uniforme OHADA relatives au Droit des Sociétés Commerciales et de groupements d'intérêt économique.

Elle est placée sous la tutelle technique du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain et a pour principales missions la mise en œuvre de la politique des pouvoirs publics en matière de logements.

Le traitement fiscal des opérations de l'entreprise est une tâche complexe. Ce traitement doit être exécuté en conformité avec la règle fiscale.

2. Objet

L'objet de cette mission est le recrutement d'un Conseil Fiscal à la Société Immobilière du Cameroun.

Elle se décline comme suit :

- Assistance fiscale ponctuelle dans le cadre des contrôles fiscaux (sur pièces et mission de vérification générale de comptabilité) ;
- Assistance fiscale permanente mensuelle pour évaluer les déclarations des impôts et taxes dus par la Société Immobilière du Cameroun avant leur paiement ;
- Veille fiscale à travers les consultations, la formation, la sensibilisation.

3. Consistance des prestations

L'assistance fiscale s'effectuera conformément aux lois et textes en vigueur et suivant les Termes de Références y afférents.

1 Assistance fiscale ponctuelle dans le cadre des contrôles fiscaux

- Apporter à la Société Immobilière du Cameroun toute l'assistance fiscale nécessaire pendant les opérations matérielles de contrôle en éclairant le vérificateur sur certains points ambigus relevés au moment de ses investigations ;
- Préparer activement la défense de la SIC lors des séances de travail contradictoires dans les locaux de l'Administration fiscale avant l'envoi de la primitive ;
- Rédiger tous les projets de correspondance à soumettre à l'Administration fiscale aux moyens des éléments justificatifs et probants fournis par la SIC, notamment les observations suite à l'envoi de la primitive avant l'envoi de la définitive et l'émission de l'Appel à Manifestation d'Intérêt et toutes les requêtes successives à la phase contentieuse ;
- Proposer toute autre recommandation qu'il juge utile.

.2 Assistance fiscale permanente mensuelle pour évaluer les déclarations des impôts et taxes dus par la SIC

- Procéder à la revue fiscale mensuelle de toutes les opérations effectuées par la SIC (facturations, dépenses, paie, ...);
- Apporter toute son expertise en tant que professionnel dans le règlement des problèmes fiscaux intervenant dans l'exécution des marchés et des contacts liant la SIC avec ses cocontractants ;
- Répondre à toute sollicitation formulée par la SIC pour le règlement de certains problèmes spécifiques.

3 Veille fiscale

- Informer la SIC de toutes les nouvelles dispositions fiscales et réglementaires qui sont édictées par l'Administration fiscale (loi des finances, circulaires, ...) ;
- Aider la SIC dans sa revue fiscale annuelle de clôture de l'exercice et proposer toutes les régularisations fiscales nécessaires afin d'éviter les redressements lors des contrôles fiscaux à venir.

4 Optimisation fiscale

- Informer la SIC des dispositions fiscales favorables à son activité ;
- Donner le schéma d'Operations pour la mise en application des dispositions favorables.

4. Participation et origine

Le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt est ouvert à tous les cabinets fiscaux installés au Cameroun.

5. Financement

Le financement du projet sera supporté par le budget de la Société Immobilière du Cameroun, Exercices 2021 à 2022.

La durée d'exécution de cette prestation est de deux (02) ans.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature comprenant un dossier administratif et un dossier technique rédigés en français et ou en anglais seront remis en Six (06) exemplaires dont un (01) original et Cinq (05) copies, devront parvenir à la cellule des marchés sise à la Direction Générale de la de la Société Immobilière du Cameroun, 510 Avenue de l'Indépendance, Hippodrome – B.P. : 387 YAOUNDE- CAMEROUN au plus tard le 20 juillet 2021 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°013/ ASMI/SIC/2020 DU 02 JUILLET 2021
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSEIL FISCAL A LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC)
AU TITRE DES EXERCICES 2021 A 2022**

NB : tout dossier incomplet ou comportant de fausses déclarations, sera purement et simplement rejeté.

7. Composition du dossier



Le dossier de candidature sera composé des pièces administratives et un dossier technique, présentés en deux (02) volumes :

- Volume I : Pièces Administratives ;
- Volume II : Dossier Technique.

Volume I : Pièces Administratives (Enveloppe A)

Le volume I comprendra les documents suivants en versions originales ou copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours :

N° d'Ordre	CONTENU DU DOCUMENT
A.1	La lettre de motivation dûment signée, cachetée par le consultant et datée
A.2	L'Attestation de Non Redevance la plus récente
A.3	La Déclaration de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt du candidat faisant apparaître : la raison sociale, l'adresse du siège social et les pouvoirs délégués au(x) signataire(s)
A.4	Un Certificat de Non Faillite délivré par les instances compétentes (datant de moins de trois (03) mois)
A.5	L'Attestation de Non Exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP.

Volume II : Dossier Technique (Enveloppe B)

N° du document	CONTENU DU DOCUMENT	AUTHENTIFICATION
B.1	La présentation du Cabinet ainsi que les domaines d'action et d'intervention	Datée, signée et cachetée par le consultant
B.2	Etre régulièrement inscrit à l'Ordre National des Conseils Fiscaux du Cameroun (ONCFC)	Joindre Attestation d'inscription
B.3	Au moins deux (02) références du consultant dans des prestations similaires	Joindre : Copies 1 ^{ère} et dernières pages et procès-verbal de bonne réception
B.4	Qualification du Chef Projet	Joindre : - Copies des diplômes ; - CV détaillé, daté et signé.

8. Critères d'évaluation

Les candidats seront sélectionnés sur la base de la grille d'évaluation ci-après :

N°	CRITERES D'EVALUATION	POINTS
II.	Références du soumissionnaire : 35 points	

II.1	Etre inscrit à l'Ordre National des Conseils Fiscaux du Cameroun (ONCF) (Joindre copie Attestation d'Inscription)	10 pts
II.2	Avoir exécuté au moins deux marchés relatifs à l'assistance fiscale d'une entreprise de même envergure que la Société Immobilière du Cameroun au cours des cinq (05) dernières années (Joindre 1 ^{ère} et dernière pages des marchés avec Attestation de bonne exécution ou Procès-verbal de recette). - Deux projets : 15 pts - Plus de deux projets : 20 pts	25 pts
III.	Qualifications et compétence du Chef de Mission : 60 points	
III.1	Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 ou plus	05 pts
III.2	Jouer d'une expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans la réalisation des missions similaires en termes de grande entreprise	05 pts
III.3	Avoir été Chef de Mission d'un Conseil Fiscal de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) du MINFI au cours des cinq (05) dernières années	50 pts
IV	Présentation du dossier d'avis de sollicitation à manifestation d'intérêt5 points	
IV.1	Ordonnancement des pièces administratives et techniques	2 pts
IV.2	Sommaire et pagination des documents	1 pts
IV.3	Clarté du texte et des images	1 pts
IV.4	Reliure et intercalaires	1 pts
TOTAL GENERAL		100 points

A l'issue de l'évaluation, seuls les candidats ayant totalisé la note technique minimale de 70 sur 100 seront retenus pour la suite de la procédure.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Financière et comptable sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), face immeuble T BELLA, 510 Avenue de l'indépendance, Hippodrome B P 387 Yaoundé, Téléphone: 222 23 34 11, Télécopie: 222 22 51 19, Web site: www.sic.cm, E-mail: info@sic.cm, dès publication du présent Avis.

10. Evaluation et publication des resultats

Les résultats seront publiés suivant les dispositions prévues par la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 2 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1015 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/NS/2021 DU 28/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°2043/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 10/05/2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN EN URGENCE SUR LA NATIONALE N°3, SECTION DE ROUTE YAOUNDÉ-PONT DE NDOUPÉ (105 KM) DANS LA RÉGION DU CENTRE, PROGRAMME 2021.FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER ; EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N°2043/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 10/05/2021 pour l'exécution des travaux d'entretien en urgence sur la Nationale N°3, section de route Yaoundé-pont de Ndoupé (105 km) dans la Région du Centre, Programme 2021., le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU							
N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observation
Lot Unique	Travaux d'entretien courant	Section de route Yaoundé-Pont de Ndoupé	105	RAZEL CAMEROUN B.P: 11 306 Yaoundé Tél. : 222 22 03 06	7 013 088 327	7 013 088 707	Délai d'exécution : 14 mois. Offre financière la moins-disante

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Noms et adresses des soumissionnaires	Motifs de l'élimination
1	BROTHERS COMPANY BP 35 183 Yaoundé, Tél. : 658 33 18 47	Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels.
2	AFRIC CONTRACTOR BP 740 Yaoundé, Tél. : 677 28 82 09	Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels.

Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Les soumissionnaires invités, ayant postulé pour la consultation ci-dessus mentionnée et qui n'ont pas été retenus, peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres à la Direction des Contrats. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Juin 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°_004_/DC/ CRTV/CIPM/2021 DU _07 JUIN 2021_ POUR L'ACQUISITION DE LICENCES ET MISE A JOUR D'ANTIVIRUS A LA CRTV/EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CRTV, MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES CANDIDATS **A LA DEMANDE DE COTATION N°_004_/DC/ CRTV/CIPM/2021 DU _07 JUIN 2021_ POUR L'ACQUISITION DE LICENCES ET MISE A JOUR D'ANTIVIRUS A LA CRTV/EXERCICE 2021**, QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PREVUE LE 06/07/2021 EST REPORTEE AU **_14 juillet 2021 _.**

UN ADDITIF PEUT ETRE RETIRE TOUS LES JOURS OUVRABLES A LA PORTE 911 DE L'IMMEUBLE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II.

YAOUNDE le 2 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !